

LE BRIANÇONNAIS

- *Présentation générale*
- *La construction des paysages au Pays des Ecrins*



Mémoire de stage

Diplôme d'Accompagnateur en Moyenne Montagne

Brevet d'Etat d'Alpinisme

Robin Moreau – Printemps 2010

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION	4
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE	6
I- Aspects écologiques	6
1. <i>Biotope</i>	6
Géologie	6
Relief	8
Hydrographie	10
Climatologie	10
2. <i>Biocénoses</i>	12
II- Aspects historiques	15
1. <i>Des premiers occupants au département des Hautes Alpes</i>	15
De la Préhistoire à l'Antiquité	15
Du Moyen Age à l'époque moderne	16
Problèmes religieux : des Vaudois aux guerres de religion	17
Guerres et ouvrages militaires	18
2. <i>Les modes de vie traditionnels jusqu'au XIX^e siècle</i>	19
3. <i>Les grands bouleversements de l'histoire contemporaine</i>	21
III- Fonctionnement actuel du territoire	23
1. <i>Maillages territoriaux</i>	23
2. <i>Aspects démographiques</i>	23
3. <i>Aspects économiques</i>	24
Le tourisme	24
Les difficultés de l'agriculture de montagne	25
Industrie et artisanat	25

SECONDE PARTIE : D'HIER A AUJOURD'HUI , LA CONSTRUCTION DES PAYSAGES	27
I- Premières occupations	28
II- Paysages de l'économie agro-sylvo-pastorale traditionnelle	30
1. <i>Vue générale</i>	30
2. <i>L'habitat permanent : implantation et formes</i>	31
3. <i>Terroirs agricoles de vallée et de versants</i>	32
4. <i>Les alpages</i>	34
5. <i>La forêt</i>	36
6. <i>La toponymie</i>	37
III- Les dynamiques paysageres actuelles	38
1. <i>Vue générale</i>	39
2. <i>Implantation et formes de l'habitat</i>	41
3. <i>Versants</i>	42
4. <i>Les paysages forestiers</i>	44
5. <i>Les alpages</i>	45
6. <i>Les stations de ski et aménagements ludo-touristiques</i>	46
7. <i>Industrie et paysages</i>	47
BIBLIOGRAPHIE	52

REMERCIEMENTS

Je tiens particulièrement à remercier, pour leur aide tout au long de ma formation, de mon stage et de l'élaboration de ce mémoire : Fabien Sicard, Jean-Pierre Siréjol, Mélanie pour les longues journées d'inaction, François Régault, Alain Mouchet, Régis Biron, Maryse et Thierry Maillet au parc national des Ecrins, Jacques Baubion à l'ONF, les équipes des DDJS des Hautes Alpes et de l'Isère.

Ma reconnaissance va également à Louis Calvene, Serge Cinquin, Cédric Elicki, Henri Faur, Stéphane Grochowski, Eric Mina, Nicolas du CBGA, Nathalie Ruiz-Sialve, Thérèse Sabadie, Bernard Schverdorffer et François Soulé, qui ont accepté de m'apporter un peu de leur expérience au cours de mon stage.

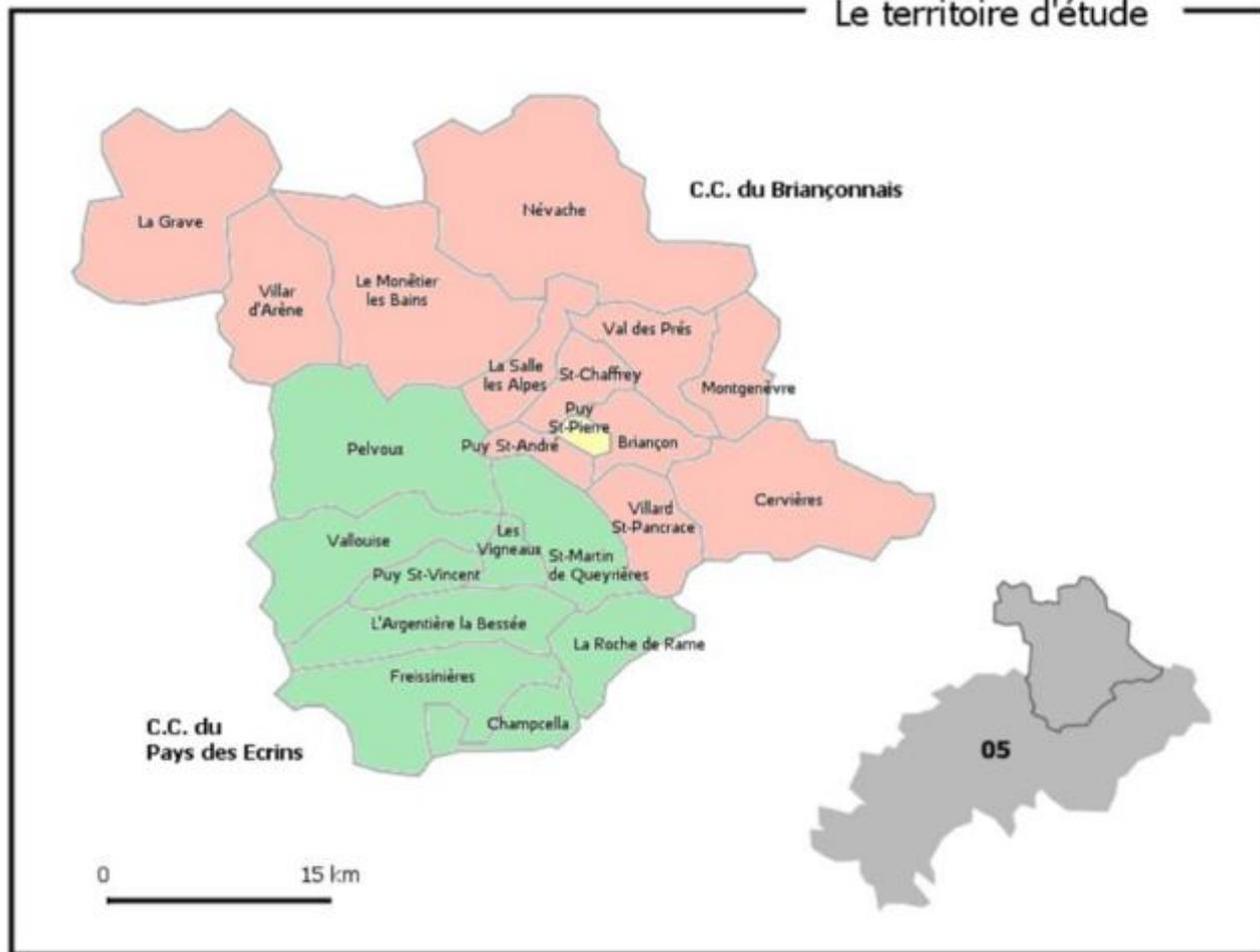
INTRODUCTION

Ce mémoire, présenté pour le diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne du Brevet d'Etat d'Alpinisme, se divise en deux parties : la première donne une présentation générale du Briançonnais, région dans laquelle j'ai effectué la majorité de mes randonnées ; la seconde s'attarde un peu sur le Pays des Ecrins, en analysant les conditions humaines de la mise en place des paysages, hier et aujourd'hui.

Le Briançonnais est une entité qu'il est parfois difficile de cerner : limites historiques, limites naturelles, limites administratives se heurtent et se contredisent souvent. Ainsi, le Briançonnais « historique » peut être considéré comme le territoire des anciens Escartons : il est donc transfrontalier, et s'arrête au Pertuis Rostan de l'Argentière. Le Briançonnais « naturel », « géographique », serait quant à lui le haut bassin-versant de la Durance : si les limites nord, est et ouest en sont précises, jusqu'à quelle vallée faut-il en revanche descendre au sud ? Le Briançonnais administratif, quel est-il ? Cantonal ? Intercommunal ? Territoire de projet de Pays du Grand Briançonnais ? Là encore, les limites varient dans des proportions gigantesques... Il fallait donc trancher, et j'ai pour cela choisi un territoire qui tout en étant administratif, correspond à une réalité forte du fonctionnement actuel du territoire : les communautés de communes.

Bien que relevant d'un dispositif national, on peut presque voir dans ces communautés les descendantes des anciennes communautés de vallées et d'escartons ; certes les territoires ont changé, mais les buts poursuivis sont analogues : mettre en commun les ressources et les efforts pour plus d'efficacité – et plus d'autonomie. Les communautés de communes du Briançonnais et du Pays des Ecrins, auxquelles il faut tout de même ajouter la petite commune de Puy St-Pierre, restée bizarrement « neutre », couvrent un territoire qui déborde sans doute un peu du Briançonnais historique, puisqu'il compte une partie de l'Embrunais ; mais les limites des non moins historiques cantons sont respectées jusqu'au sud. Ce territoire s'étend donc de la Grave et Névache au nord, à Freissinières et Champcella au sud. Les bassins-versants concernés sont donc à la fois celui de la Durance (qui fixe les limites est et ouest), mais aussi celui de la Romanche au nord-ouest, et de la Doire italienne au nord (Vallée Etroite).

Le territoire d'étude



PREMIERE PARTIE :

PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE

La présentation du Briançonnais débutera par une description des aspects écologiques particuliers du territoire : comment l'histoire géologique particulière de cette partie des Alpes a permis la création de ces reliefs variés ? Quelles sont les influences climatiques principales ? Et par suite, quelles biocénoses particulières, quelles espèces floristiques et faunistiques ont-elles pu s'installer ici ? Une fois le milieu naturel ainsi décrit, nous en viendrons aux aspects humains : par une « fresque historique » synthétique, j'essaierai de dégager les éléments principaux qui ont marqué ce territoire et qui permettent de mieux le comprendre aujourd'hui, avant d'esquisser une description de la société agro-sylvo-pastorale traditionnelle. Ce portrait permettra de mesurer l'ampleur des bouleversements du XX^e siècle, dont l'évocation sera une transition vers l'analyse du fonctionnement actuel de ce territoire (maillages territoriaux, démographie, économie).

I- ASPECTS ECOLOGIQUES

1. Biotope

Géologie

Le Briançonnais présente **deux ensembles** distincts géologiquement : **la zone externe cristalline**, et un secteur constitué de **nappes de charriage (zone interne)**. Le premier ensemble, plutôt à l'ouest du Briançonnais, est constitué d'un **massif ancien** peu et tardivement remanié et de sa **couverture sédimentaire** secondaire et tertiaire, parfois complètement érodée. Le deuxième ensemble, plutôt à l'est, date du **plissement alpin**, c'est à dire du début du tertiaire : il regroupe les nappes briançonnaise, sub-briançonnaise, et embrunaise.

Le massif ancien présente de nombreux types de roches, dont on peut aborder la description en fonction de leur ancienneté : **les roches les plus anciennes** sont des granites, des gneiss, des migmatites, des amphibolites ainsi que quelques filons, dont le plus célèbre est peut être la « cravate » du Fifre, filon de basalte. Ces roches ont été mises en place puis parfois métamorphosées au **Carbonifère**, au moment de la **formation du massif hercynien**. Mises à jour par érosion puis recouvertes par les sédimentations secondaires et tertiaires avant d'être remaniées par le plissement alpin, elles affleurent aujourd'hui en de nombreux endroits du massif des Ecrins. .

Plus récents, les **terrains sédimentaires** sont dits selon leur âge *anténummulitiques* ou *nummulitiques* du fait d'une discordance entre le secondaire et le tertiaire. En effet, **les terrains secondaires** ont subi un soulèvement (dit **anténummulitique**, le nummulitique étant le début du tertiaire) qui a entraîné des mouvements de plissement ainsi qu'une érosion accentuée. Puis les terrains **nummulitiques** se



Figure 1. Grès du Champsaur (l'Aiglière, Vallouise).

sont déposés au **tertiaire** : celui-ci est constitué d'une fine

couche de conglomérats au-dessus de laquelle se sont déposés des calcaires clairs à nummulites (petits fossiles en forme de lentilles) puis une épaisse série de grès bien stratifiée, les « grès du Champsaur ». Cette série est notamment bien visible sur l'Aiglière lorsque l'on monte à la Blanche, au dessus de Vallouise (fig. 1).

Suite à ces ultimes dépôts, la mer se retire définitivement de la région au moment où débute le plissement alpin.

La zone interne, à l'est et au sud, est constituée quant à elle de **nappes de charriage**, c'est-à-dire de dépôts sédimentaires déplacés au moment du plissement alpin : les lieux des dépôts sont donc parfois très éloignés de leur localisation géographique actuelle (plusieurs dizaines à centaines de km). Trois nappes se superposent : au nord du Briançonnais, la **nappe sub-briançonnaise** est surmontée de la **nappe briançonnaise** ; plus au sud, ces deux nappes sont elles-mêmes surmontées par la **nappe de l'Embrunais**, ou nappe des flyshs à helminthoïdes. La connaissance des profils de ces nappes permet de les identifier ; elles couvrent une grande partie du Briançonnais et sont donc très importantes pour l'interprétation géologique de cette région.

Les terrains secondaires sont constitués de bas en haut des sédiments du Trias (grès puis dolomies) puis des sédiments jurassiques beaucoup plus épais. Cependant, précocement érodés, ces terrains secondaires sont devenus assez rares dans le Briançonnais. Seul le Pelvoux présente des sédiments du jurassique supérieur et du début du crétacé, le reste de la région ne présente pas de sédiments postérieurs au jurassique moyen. Le trias et le jurassique sont essentiellement représentés entre le col d'Arsine et le col du Lautaret, autour des dômes du Monétier et autour de l'accident est-pelvousien, longue zone de fracturation qui intéresse surtout le vallon de la Selle (Vallouise) et le secteur d'Ailefroide.

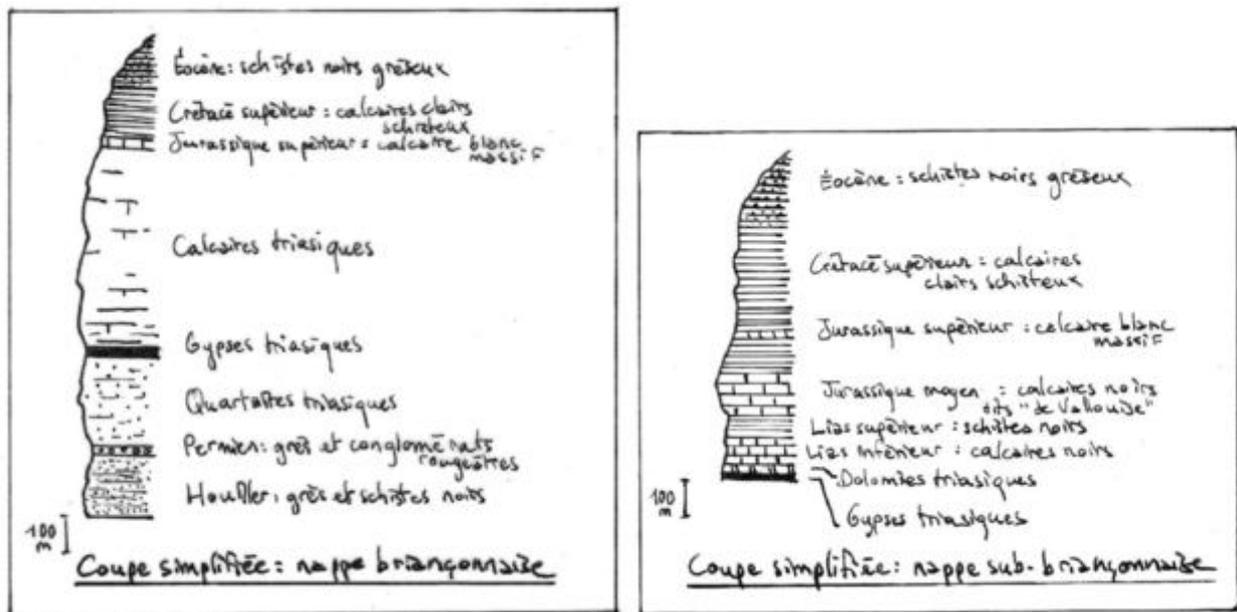


Figure 2. Coupes simplifiées des nappes de charriage, d'après Debelmas et al, 2002.

Relief

A partir de ce matériel géologique, le relief s'est mis en place à la fois en fonction d'éléments structuraux (mis en place par la tectonique) et d'agents d'érosion (altération et dégradation des roches par les agents atmosphériques et l'eau). **L'érosion glaciaire**, qui a marqué profondément le relief de la région, est finalement très récente (environ 2 millions d'années) si on la compare à **l'érosion torrentielle**, qui débute dès le début de la surrection des Alpes, il y a



Figure 3. La plaine de Freissinières, ancien lac de surcreusement glaciaire.

donc 40 millions d'années... Elle a pourtant laissé des traces bien plus amples dans le relief : larges vallées de la Durance, de la Gyrone, auges glaciaires typiques comme dans le Fournel, anciens lacs de surcreusement comme à Freissinières.

Autour de Briançon, dans la Clarée et jusqu'à la Vallée Etroite, la **nappe Briançonnaise** domine largement. Elle donne des reliefs où les calcaires dolomitiques et les quartzites, très massifs, s'appuient sur des conglomérats,



Figure 4. Auge glaciaire typique à Aillefroide.

grès et schistes houillers aux pentes moins raides, assez souvent noirâtres.

En suivant la Durance vers le sud, on reste dans la nappe briançonnaise, dans le matériel de laquelle le cours d'eau a creusé sa vallée. En arrivant à l'Argentière la Bessée puis en s'engageant dans la Vallouise, on pénètre ensuite dans

la **zone sub-briançonnaise** : d'abord visible en « fenêtre » sous la nappe briançonnaise (fenêtre de l'Argentière), celle-ci forme la plupart des basses pentes qui entourent les Vigneaux, l'Argentière, Puy St-Vincent ou Pelvoux. Il s'agit de pentes douces propices à l'agriculture, faites de calcaires schisteux souvent couverts de limons glaciaires et d'éboulis torrentiels. Les calcaires de Vallouise, visibles à Puy Aillaud et dans le Grand Bois sur l'ubac du Villard de Vallouise, font également partie de la nappe sub-briançonnaise.



Figure 5. Relief de nappe briançonnaise en vallée étroite.



Figure 6. L'Aiglière: grès du Champsaur.

On entre ensuite dans la **zone externe**, le cœur du massif ancien cristallin, contre lequel sont venues s'échouer les nappes de charriage et qui ont été recouvertes de sédiments au secondaire et au tertiaire. Parmi ces derniers, les **grès du Champsaur** forment de nombreux reliefs aux versants souvent raides, faits de nombreux lits plissés : pentes de la Blanche, vallon de Narreyroux, vallée du Fournel, crête de Dormillouse, haute vallée de Freissinières. Ils dominent une fine couche de calcaires blancs nummulitiques ; et cette double série tertiaire est souvent « posée » sans transition sur le **socle ancien cristallin**, de gneiss, granite ou amphibolites. Massives, ces roches composent les grands versants complexes des Ecrins, du Pelvoux, des Ailefroïdes, etc. Le Pelvoux vu depuis Ailefroïde en est sans doute l'exemple le plus abouti : plus de 2000 mètres de versant granitique puis gneissique dominant le village sans que jamais la raideur des versants ne faiblisse.

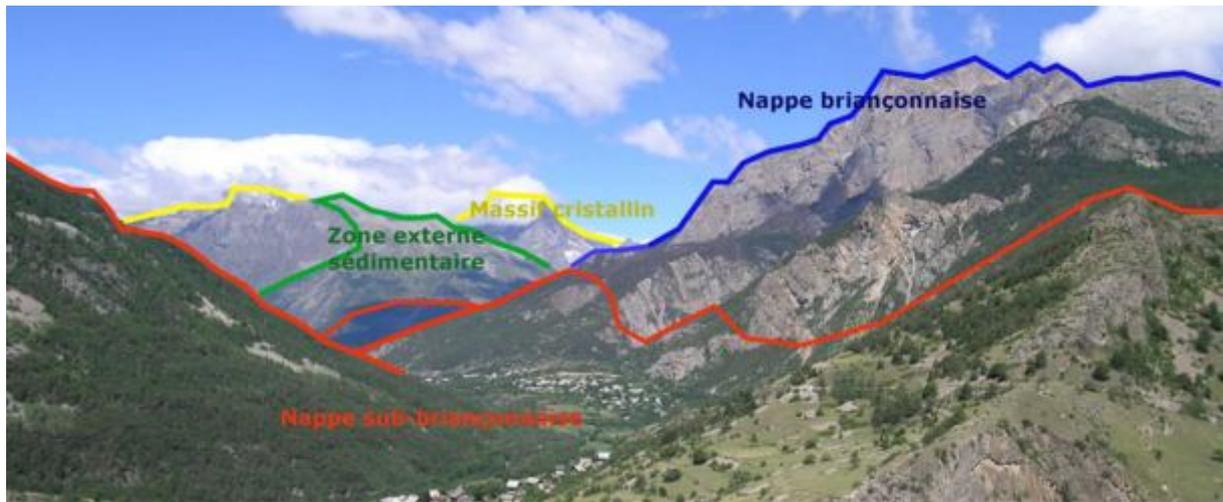


Figure 7. Schéma simplifié de l'organisation géologique de la Vallouise (RM 2010).

Hydrographie

La vallée principale du Briançonnais est celle de la Durance, qui prend sa source à Montgenèvre avant de descendre plein sud en direction de Guillestre. Entre le ruisseau de Montgenèvre et la rivière déjà importante de Guillestre, six affluents principaux ont rejoint la Durance : la Clarée, la Guisane, la Cerveyrette, la Gyronde, le Fournel et la Biaysse ; ainsi que de nombreux torrents de petite taille. Le fait le plus important concernant ces différents cours d'eau, comme un peu partout en montagne, est leur régime torrentiel : par fortes pluies, la compacité des bassins versants combinée à la raideur des pentes entraînent une augmentation brutale et parfois très importante du volume d'eau et des matières transportées.

L'hydrographie originelle du Briançonnais a cependant été fortement modifiée par EDF (cf. paragraphe sur l'histoire contemporaine) au cours du XX^e siècle. Si la quantité d'eau qui sort du territoire est la même, son trajet et ses rythmes ont été fortement perturbés, et ce sur chaque rivière un tant soit peu importante.

Climatologie

La situation du Briançonnais lui confère une assez forte originalité climatique :

- il est en effet en situation d'abri par rapport aux flux d'ouest : le massif des Ecrins joue le rôle de barrière face à ces flux, déjà déchargés par la barrière des Préalpes (Vercors) ;
- le massif des Cerces joue un rôle de barrière face à la bise, qui souffle moins fort que dans le bas du département, peu protégé par le col Bayard ;

- la Lombarde, vent venu d'Italie et de la Méditerranée, est atténuée par le « tampon » du Queyras ;
- le vent du sud, directement venu de la Méditerranée, a également souvent été déchargé d'une grande partie de son humidité par les Alpes du sud lorsqu'il arrive dans le Briançonnais.

Ces quatre éléments ajoutent au caractère montagnard du climat briançonnais une composante **continentale** affirmée : l'importance de l'ensoleillement dans un air sec, renouvelé mais à l'abri des gros coups de vent, en est la principale conséquence. Les relevés Météo France sur la période 1991-2000 donnent une fraction d'ensoleillement de 51% en moyenne (fraction ensoleillée de la journée) ; avec 2245 heures d'ensoleillement soit un peu plus de 6 h par jour. Le maximum est en juillet, avec 257 heures soit plus de 8 h par jour ; le minimum en décembre (125 heures, soit 4 h par jour).

L'absence du hêtre (sauf quelques pieds dans le gouffre du Gourfouran), exigeant en humidité, et l'abondance du bouleau sont deux éléments qui permettent de confirmer la prédominance de l'influence continentale par rapport à l'influence méditerranéenne (d'après Jacques Baubion, ONF).

Cette situation d'abri occasionne d'autre part une assez grande **irrégularité** dans les précipitations et l'enneigement. En effet, le Briançonnais est en quelque sorte « le dernier servi » ; il n'y neige que lorsque les flux atmosphériques étaient suffisamment chargés d'humidité pour ne pas y arriver trop secs... Ainsi s'expliquent les années sans neige ou presque (du moins dans les vallées : les sommets sont pour leur part toujours assez largement enneigés par leur statut de barrière). Il est cependant fréquent de voir de fortes accumulations hivernales, comme le montrent les quelques graphiques suivants.

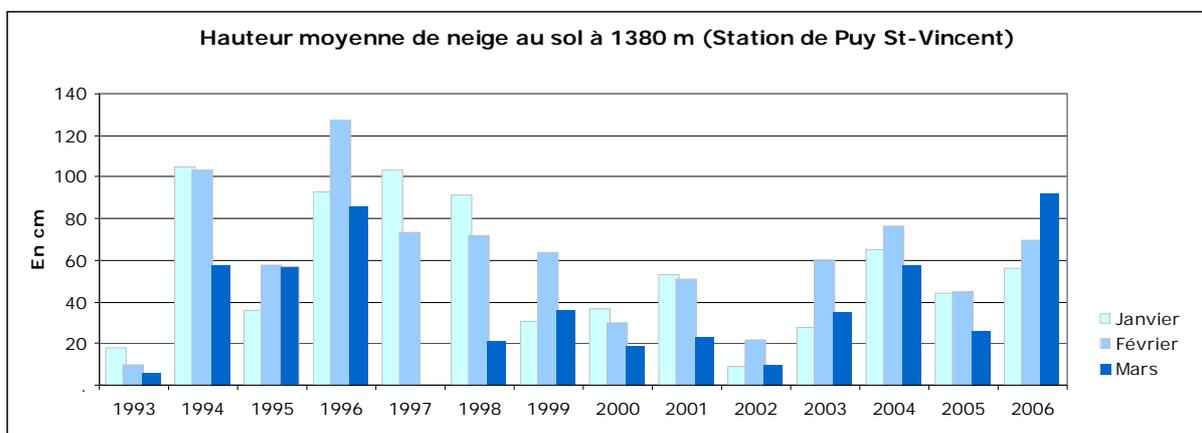


Figure 8. Enneigement moyen au bas de la station de Puy St-Vincent. Source : Météo France 2006.

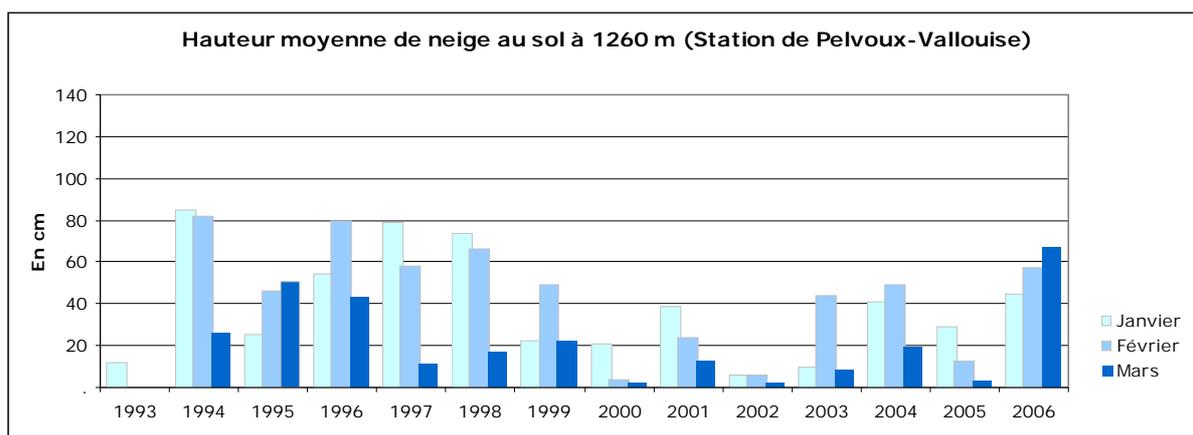


Figure 9. Enneigement moyen au bas de la station de Pelvoux. Source : Météo France 2006.

2. Biocénoses

Les éléments du biotope étant décrits, il reste à voir quelle végétation et quelle faune particulières se sont installées dans le Briançonnais : c'est-à-dire quelles biocénoses se sont combinées avec ces éléments de biotope pour former des écosystèmes originaux. Cette rapide présentation se fera en prenant pour entrée les étages de végétation, au sein desquels divers types de formations existent. Le Briançonnais, situé entièrement au-dessus de 900 m d'altitude, connaît les étages montagnard (en limite avec le collinéen, le blé et la vigne ayant poussé en Vallouise...), subalpin, alpin et nival.

L'étage montagnard, dans lequel nous inclurons les quelques secteurs qui relèveraient du collinéen, présente dans le Briançonnais quelques milieux spécifiques de grande richesse



Figure 10. Genévrier thurifère.

patrimoniale. Les coteaux qui dominent la Durance au sud accueillent des pelouses steppiques sub-continentales ; elles jouxtent des matorrals à genévriers thurifères, rares dans les Alpes, et de nombreux argousiers ; plus bas la ripisylve de la Durance et les calcaires qui forment le gouffre du Gourfouran abritent de nombreuses chauve-souris, les quelques hêtres du Briançonnais ou le rare bihoreau gris (famille des hérons). Les rivières du Briançonnais accueillent aussi le cincle plongeur. Les forêts sont quant à elles dominées selon les endroits par le pin sylvestre ou par le mélèze souvent mêlé de pin cembro ou de sapin (qui progresse rapidement au détriment du

mélèze) voire d'épicéa. Dans les Alpes du sud, selon un agent de l'ONF, 90% des forêts de pin sylvestre sont en voie d'extinction à cause du gui ; c'est la grive draine qui en mangeant le fruit du gui, se fait la complice de sa dissémination. Au-dessus de 1600-1700 m cependant, les arbres ne sont plus attaqués : la grive est en effet absente à partir de cette altitude. Plus spectaculaire mais moins grave est le cas de la tordeuse du mélèze qui donne cycliquement au mélézin des teintes rousses en plein été. Les forêts mixtes accueillent de nombreux feuillus : trembles, bouleaux, frênes, chênes pubescents en progression, érables à feuilles d'obier, érables champêtres, merisiers, alisiers, tilleul, saules variés etc. Les anciens prés de fauche sont quant à eux colonisés par l'églantier, le genévrier commun, le genévrier sabine, le sorbier, puis en second lieu par le frêne ou l'érable. Le pic noir est fréquent dans ces forêts où il prépare les loges des chouettes hulotte ou de Tengmalm, ou de diverses chauve-souris telles que la barbastelle. Brouteurs et écorceurs sont représentés par le chevreuil, en forte expansion¹, mais aussi le cerf élaphe ou le chamois dans les saisons difficiles. Le lièvre variable, très discret, se révèle surtout par ses traces hivernales. Le tétras-lyre est sans doute l'espèce d'oiseaux la plus emblématique de cet étage. Son habitat est souvent détérioré par l'Homme, notamment dans les stations de ski (la densité de coqs sur la station de la Blanche à Pelvoux a diminué de 87% depuis la création de la station). Enfin, le lynx boréal, carnivore forestier en voie d'expansion, a été signalé dans plusieurs secteurs.

Le subalpin comprend d'imposantes mégaphorbiaies mêlées de fourrés de vernes, souvent dominés par l'aulne vert. Adénostyles, aconit tue-loup ou vétrate sont caractéristiques de ces milieux. Les peuplements forestiers clairs de cet étage comprennent du mélézin à pin cembro, de la pinède de pin à crochets, rarement des épicéas (climat trop continental). Les landes subalpines sont caractéristiques également, dominées à l'adret par le genévrier nain et la myrtille, à l'ubac par le rhododendron ferrugineux et la myrtille. Ces peuplements de lande sont souvent présents sous le mélézin, ainsi que le raisin d'ours ; elles peuvent remplacer des pelouses à plus forte valeur pastorale (fétuque rouge, fléole des Alpes, flouve odorante) et font l'objet de mesures de gestion par le parc des Ecrins. Les queyrellins, dominés par la fétuque paniculée, sont d'autres pelouses typiques de l'étage subalpin des Ecrins. Tétras-lyre, merle à plastron, casse-noix moucheté, pie-grièche peuplent ces milieux. Le casse-noix notamment, est un important allié pour le pin cembro : en enterrant ses graines il assure sa dissémination et sa fragile reconquête du Briançonnais... Le loup est un hôte de plus en plus présent à cet étage, notamment dans la partie

¹ Charles Avocat, en 1979, écrivait : « Depuis quelques années des chevreuils sont observés dans les Hautes Alpes venant probablement du département de l'Isère par la vallée du Drac ».

nord du Briançonnais ; le mouflon de Corse, réintroduit il y a quelques dizaines d'années et peu habile dans la neige, constitue un gibier de choix pour le grand carnivore.

L'étage alpin est dominé par les pelouses : pelouses à nard, trèfle alpin et plantain des zones longtemps enneigées ; pelouses à nard et laïche toujours verte des versants sud, pelouses calcicoles à séslerie bleutée et laïche toujours verte (Montbrison), etc. Les milieux humides à proximité des lacs et tourbières accueillent la linaigrette, la grasette, la ciboulette, la parnassie des marais ; la grenouille rousse est habituée à ces lieux. Eboulis et rochers sont colonisés par les saxifrages, androsaces, joubarbes, asters, séneçons, doronics ; par la rare Bérardie laineuse également. Les fleurs emblématiques de l'étage alpin, qui couvrent les pelouses à partir du mois de mai, sont les diverses gentianes (grande jaune, gentiane printanière, gentiane de Koch...), le serpolet, les œillets, myosotis, linaires, pédiculaires ; et plus rarement le chardon bleu des Alpes, dont une station importante existe dans le Fournel... Les reposoirs des ovins accueillent quant à eux tous les nitrophiles : chénopode Bon-Henri, ortie

Figure 11. La Reine des Alpes: *Eryngium alpinum*.

dioïque, rhubarbe des moines. La niverolle, l'accenteur alpin, le traquet motteux, le chocard à bec jaune, l'aigle royal, le circaète Jean-le-Blanc, le faucon pèlerin, le faucon crécerelle, la bartavelle sont les oiseaux les plus courants ; les marmottes envahissent les pelouses à découvert. Les bouquetins, assez nombreux dans les Cerces mais rares encore depuis leur réintroduction dans le massif des Ecrins, fréquentent également les prairies alpines.



Enfin, **l'étage nival** n'est guère plus coloré que par les lichens et quelques rares plantes enracinées dans les fissures : androsace hélvétique, génépi noir, éritriche nain, saxifrage fausse-mousse et silène acaule en sont les principaux représentants. A cet étage, le bouquetin et le chamois sont rois ; les

Les comptages du Parc font état d'une décroissance continue des populations de tétras-lyre et d'une relative stabilité de la perdrix bartavelle. Le Briançonnais est de plus en plus souvent survolé par les grands vautours : vautour fauve et gypaète barbu. Les chamois sont en progression, et les cerfs sont présents quoique rares. Réintroduits en 1994-1995 dans le Champsaur, une trentaine de bouquetins sont à l'origine d'une population aujourd'hui nombreuse, qui déborde sur la Vallouise (notamment sur le cirque de Chanteloube, zone de mise-bas). Enfin, aucune empreinte de loup ni de lynx n'a été vue sur le secteur de Vallouise en 2009 ; des signes de présence possible ont cependant été identifiés.

cieux sont parfois habités par le gypaète barbu, de plus en plus présent dans le Briançonnais, et par l'aigle royal. La niverolle est encore parfois présente mais l'oiseau emblématique de cet étage est le discret lagopède alpin.

II- ASPECTS HISTORIQUES

Le but de cette présentation est de dégager, au sein d'une histoire humaine vieille de 12 000 ans, les éléments les plus marquants qui permettent d'avoir en tête une « trame » historique favorable à une meilleure compréhension du territoire tel qu'il se présente aujourd'hui. La lecture de la seconde partie de ce mémoire sera également facilitée par cette synthèse.

1. Des premiers occupants au département des Hautes Alpes

L'actuel Briançonnais est issu de territoires variés ayant appartenu historiquement à différents ensembles ; certaines de ses communes ont autrefois été séparées par de véritables frontières.

De la Préhistoire à l'Antiquité

L'histoire humaine du nord des Hautes Alpes commence il y a environ 12 000 ans, lorsque les glaciers du Würm ont suffisamment reculé pour permettre la pénétration des premiers chasseurs dans les hautes vallées. Des fouilles récentes dans les vallées de Dormillouse, du Fournel et de Narreyroux ont permis de préciser cette préhistoire et de dater également les premières traces d'occupation plus permanente du territoire haut alpin. Ce thème sera plus largement développé en seconde partie, quand il s'agira de montrer en quoi ces premières occupations ont marqué le paysage jusqu'à nos jours.

Au cours du premier millénaire avant J.C., le peuple ligure habite dans nos vallées, il cohabitera à partir de 400 avant J.C. avec les envahisseurs celtes (âge du fer). Cette période correspond à un net développement agricole dans les zones basses, associé à un développement de la fréquentation pastorale en haute montagne (données polliniques, Mocci).

La romanisation a lieu dans les dernières décennies avant J.C. avec Jules César puis Auguste, qui soumet Cottius 1^{er} en 14, lequel devient préfet des Alpes Cottiennes. Cette époque voit la création de routes : la *Via Cottia per Alpem* relie Turin à Arles en passant par la station de Rama, par Brigantio (Briançon) et le col du Montgenèvre. La voie Briançon – Mens passe d'autre

part par le col de l'Eychauda puis sans doute par le Pas de la Cavale, via la vallée du Villard ou celle de Freissinières.

A partir du V^e siècle, l'Empire Romain se disloque sous la poussée des Barbares : Huns, Burgondes, Wisigoths, Francs occuperont tour à tour les hautes vallées ; des incursions lombardes et sarrasines marqueront encore la région avant le début du règne de Charlemagne. A la fin du IX^e siècle, après de nouveaux ballottements, le Briançonnais est intégré au Royaume de Bourgogne, tributaire du St Empire Romain Germanique.

Du Moyen Age à l'époque moderne

Le déficit de pouvoir central dans ces vallées reculées, associé à une forte insécurité en raison d'incursions de pillards, entraînent l'organisation progressive de la féodalité : les gouverneurs tendent à s'approprier les terres qu'ils contrôlent tandis que la population se groupe autour d'eux afin de se mettre sous leur protection. Ainsi, à la fin du X^e siècle, les comtes d'Albon, originaires du Viennois, font du Briançonnais leur fief : du château de Briançon qui inclut la Clarée, dépend le châtelain de Vallouise, lui-même suzerain des châtelains de la Bâtie et de l'Argentière. Les princes de Rame construisent au X^e siècle le château d'Urgon, à l'entrée de la vallée du Fournel, pour contrôler sans doute l'exploitation des mines d'argent. Les comtes d'Albon sont à l'origine des dynasties de « Dauphins », surnom qui deviendra au cours du XIII^e siècle un titre.

Au sud du Briançonnais, les féodalités ecclésiastiques se superposent aux féodalités laïques, créant de nombreux conflits d'intérêts : les évêques de Gap et les archevêques d'Embrun et d'Oulx ont une influence plus précocement affirmée encore que celle du Dauphin.

Entre le XIII^e et le XIV^e siècle se met en place, au sein du Dauphiné, la république des Escartons. Le but de ce regroupement est sans doute la défense contre les incursions de pillards, et l'entraide lors de l'hébergement difficile des troupes militaires. Au Pertuis Rostan, étroit défilé rocheux qui donne accès au Briançonnais, est alors édifiée une porte-barrière, d'abord en bois puis en pierre, qui sert de barrière douanière et de défense. Les libertés accordées aux Escartons, qui ne sont pas un fait unique dans l'Europe médiévale, peuvent s'expliquer ici par la rudesse des terroirs, qui permettent difficilement déjà de faire vivre la population qui les exploite : les excédents sont maigres et ne permettent pas de nourrir une population oisive... D'où une relative faiblesse de la noblesse, qui bien que nombreuse se partage des propriétés morcelées et de faibles surfaces, souvent indivises : il est difficile dans ce contexte d'accroître sa puissance... Le seul fief

existant en Vallouise est celui de la Bâtie des Vigneaux, de faible taille. La construction du Pertuis Rostan marque une frontière forte, encore visible plus de 600 ans après, entre les communes du nord et celles du sud. L'Argentière est alors séparée de la Vallouise et de St Martin de Queyrières par une véritable muraille.

En 1343, le Dauphin Humbert II signe avec le Briançonnais la Grande Charte, qui octroie aux communautés briançonnaises diverses libertés. Six ans plus tard, endetté, il renonce au pouvoir et entérine le « transport » du Dauphiné au Royaume de France ; en 1378, l'empereur d'Allemagne Charles IV cède tous ses droits au nouveau Dauphin. C'est le fils aîné du roi qui exerce la fonction de gouverneur du Dauphiné : il prend donc le titre de Dauphin (ce titre sera utilisé jusqu'en 1830). Les privilèges des Escartons sont maintenus durant toute l'époque moderne. En 1713 cependant, par le traité d'Utrecht, Louis XIV cède trois des cinq Escartons à la Savoie. 80 ans plus tard, la Révolution mettra définitivement fin à ce statut particulier.

Problèmes religieux : des Vaudois aux guerres de religion

A partir du XII^e siècle, les questions religieuses marquent profondément l'histoire du Briançonnais, laissant le souvenir de luttes sanglantes. Déjà dans les premières années du siècle, Pierre de Bruys, sans doute originaire de la Vallouise, avait fondé un groupement religieux dont les principes étaient fondés sur une pratique plus directe de la Foi : refus des églises et des symboles tels que la croix. Cinquante ans plus tard, lorsque Valdès et ses disciples sont chassés de Lyon, c'est dans le Haut Dauphiné qu'ils se réfugient. L'idéal de pauvreté de ces premiers Vaudois, leur morale épurée, leur refus de la prédication, la discrétion de leur culte leur assurent à la fois le respect des habitants de ces hautes et pauvres vallées, ainsi qu'un accueil favorable de la part du Dauphin, qui voit en ces nouveaux habitants une source de revenus supplémentaire. Cependant, leur situation s'aggrave à la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e siècle : leur excommunication est prononcée en 1184, puis les conciles de Latran en 1215 et de Valence en 1248 les condamnent définitivement². L'Inquisition est mise en place dans la seconde moitié du siècle, sous la houlette des archevêques d'Embrun et des frères mineurs. Dès 1335, la situation s'aggrave lorsque le Dauphin Humbert II, endetté et tributaire du pape, se fait le complice des inquisiteurs. Ceux-ci font leur entrée en Vallouise en 1338 et 1339. En 1347, 12 Vaudois sont brûlés à Briançon ; en 1393, ce sont 230 hérétiques dont 150 de Vallouise qui sont condamnés au bûcher. Cet épisode marque la fin d'une première période de persécutions. Au cours du XV^e siècle, les Vaudois font

² En 1244, les derniers Cathares, hérétiques proches des Vaudois, sont massacrés au château de Montségur.

de nouveaux adeptes ; leur discrétion les préserve, ils pratiquent leur culte dans les forêts reculées de la Balme d'Oréac ou de la Sagne des Vigneaux. Mais en 1488 le pape Innocent II, avec l'agrément de Charles VIII, lève de nouvelles troupes contre les Vaudois. Mis en échec dans les vallées du Piémont, celles-ci se regroupent à Briançon, se dirigent d'abord vers Freissinières puis, une fois les Vaudois de Dormillouse massacrés, pénètrent finalement en Vallouise. Les hérétiques, réfugiés à Ailefroide, sont finalement atteints ; quatre-vingt dix d'entre eux sont précipités dans le vide de la Balme des Vaudois. Le 12 octobre 1501, Louis XII met fin aux persécutions contre les Vaudois.

Seize ans plus tard seulement, les thèses de Luther marquent le début du protestantisme ; de 1562 à 1598, les guerres de religion secouent l'Europe. Le Briançonnais en est pour ses frais ; en 1581, les troupes protestantes de Lesdiguières y font leur entrée, elles pénètrent aussi en Vallouise et y prélèvent des richesses. En 1587 à nouveau, les protestants de Gaspard de Bonne s'emparent du Barris de la Bâtie et rasant le château qui renforçait la muraille. Les Vallouisiens capitulent et doivent à nouveau s'acquitter d'une forte somme. Henri IV promulgue l'Edit de Nantes en 1598 qui apporte le calme ; mais au cours du XVII^e siècle, la violence remontera peu à peu pour culminer en 1685 avec la révocation du même édit par Louis XIV. Les protestants de Vallouise, peu nombreux, voient leur temple des Vigneaux rasé.

Guerres et ouvrages militaires

Le Briançonnais, voie de passage vers l'Italie via le col de Montgenèvre, est régulièrement parcouru par les troupes royales : les guerres d'Italie font passer Charles VIII en 1494 puis Louis XII en 1499. La guerre de Trente Ans au début du XVII^e, la guerre de Hollande à la fin du même siècle puis la guerre de succession d'Espagne dans les premières années du XVIII^e siècle sont l'occasion de nouvelles incursions. Les habitants de la région craignent peut-être plus encore les troupes françaises que les étrangères : pillages, augmentation des impôts, réquisitions d'hommes, et même parfois épidémies accompagnent en effet les soldats. En 1629 et 1630, la Peste décime le Briançonnais. Pillages et impôts aggravent encore la misère des villageois et paysans, occasionnant de nombreuses plaintes.

En 1713, le traité d'Utrecht sépare définitivement le Briançonnais du Piémont : trois escartons sont cédés à la Savoie en échange de la vallée de Barcelonnette. Briançon devient une frontière ; c'est la première grande époque de fortifications, en même temps que la ville perd peu à peu son statut de centre commercial. La citadelle Vauban, puis les forts de Trois-Têtes, de

Randouillet, des Salettes, du Dauphin, ainsi que le mur de Berwick seront les principales créations de cette époque, entre 1692 et 1734. A noter que, selon cette configuration, la vallée de la Clarée n'est pas protégée.

En 1939, le fort du Janus est incapable de tirer sur l'Italie ; mais il pointe le Chaberton italien dont les huit tourelles équipées de canons de 135 mm, installées à 3130 m d'altitude et ayant une portée utile de 16 km, peuvent tirer bien après Briançon. Le Chaberton, opérationnel dès 1903 mais inutile en 14-18 du fait de la neutralité italienne, sera déjà obsolète en 1939... Le Janus quant à lui est équipé d'un poste d'observation blindé qui permet de guider les tirs en cloche des mortiers français, capables d'atteindre les hauteurs du Chaberton. 57 tirs seront nécessaires pour ajuster le canon de 280 mm situé en abri dans la vallée de Cervières, et détruire 6 tourelles ainsi que la gare téléphérique ; pendant que les 1000 coups italiens tirés à l'aveugle ne provoquent aucun dégât sur le fort français.

Après la capitulation française à Sedan en 1871, et la mise en place de la Triple Alliance (alliance entre l'Italie unifiée, l'Allemagne et l'Autriche) en 1882, Séré de Rivières demande la construction des forts qui entourent Briançon : le Montgenèvre est en effet un passage stratégique, ainsi que le col du Granon un peu plus à l'ouest. La méthode est encore assez rudimentaire : murs apparents et voûte couverte de deux mètres de terre suffisent comme blindage contre les munitions de l'époque. Sont alors construits les

forts de la Croix de Bretagne, de l'Infernet, du Janus, du Gondran, de l'Olive et de la Lausette, ainsi que la route du col du Granon. Dominant les vallées, ils les protègent efficacement. Très rapidement pourtant, la terre ne suffira plus et il faudra blinder plus solidement. C'est au début du XX^e siècle qu'apparaît donc le béton armé, mis en place notamment pour les ouvrages de la ligne Maginot (l'Italie étant neutre en 1914-18). La dernière guerre, celle de 1939-45, a vu Montgenèvre occupée par les Italiens puis les Allemands, et la destruction de plusieurs villages lors de la retraite de ces derniers. La vallée étroite, haute vallée située en amont de Bardonecchia, devient alors administrativement française et rattachée à la commune de Névalche. Elle garde pourtant toutes les spécificités d'une vallée italienne, y compris l'indicatif téléphonique !

2. Les modes de vie traditionnels jusqu'au XIX^e siècle

Cette description restera assez synthétique dans la mesure où je reviendrai largement sur ces modes de vie dans le sujet spécifique, en seconde partie. Il s'agira surtout ici de préciser les aspects les plus marquants de la société montagnarde du Briançonnais dans la fin du Moyen Age et jusqu'au XIX^e siècle.

Un point important est la forte **autonomie** de ces vallées : c'est-à-dire la nécessité pour les paysans de produire la plus grande majorité des denrées qui leur étaient indispensables, et ce jusqu'à une époque avancée. Céréales (y compris la paille de seigle pour les toitures), plantes fourragères, foin, vigne, potager, noyers pour l'huile, bêtes pour le lait, la viande, la laine,

chanvre textile, bois d'œuvre et combustible, charbon des mines familiales, frènes pour les outils et le fourrage ; tout ou presque était produit dans chaque vallée. Le commerce n'était cependant pas inexistant : bêtes à laine, fromages, noix, tissus, peaux etc. s'échangeaient contre du sel, du fer, des ustensiles et autres outils aux foires de Briançon ou de Vallouise ; ils procuraient aussi les revenus nécessaires à l'acquittement des impôts. Dans le Briançonnais étaient également extraits des ardoises (Vallouise, Freissinières) ainsi que de l'argent (l'Argentière).

Un autre aspect, un peu paradoxal par rapport au point qui vient d'être énoncé, est **l'ouverture sur le monde** des paysans qui pour beaucoup d'entre eux étaient contraints de quitter le pays pendant l'hiver. Les activités n'étaient plus suffisantes pour tous, et il fallait aller s'employer ailleurs : colportage, commerce saisonnier, enseignement même, car les instituteurs étaient nombreux. Le fait même de devoir aller se débrouiller ailleurs une partie de l'année, ajouté au régime démocratique dont bénéficia le Briançonnais après 1343 et qui faisait considérer l'instruction comme devoir municipal, firent « qu'avant la période révolutionnaire, 90% des hommes et 30% des femmes savaient lire et une très forte proportion de la population pouvait apposer de belles signatures au bas d'actes officiels » selon Aimé Han (Han, 1977).

Enfin, le dernier point important, dans la continuité de celui qui vient d'être énoncé, est la très forte **variabilité saisonnière des modes de vie**, afin de bénéficier au mieux des différentes ressources de la montagne, qui varient à la fois en fonction du temps et de l'altitude. Montée progressive des troupeaux au printemps puis à l'été, utilisation de la plus grande partie du territoire à un rythme soutenu durant la belle saison, repli progressif en automne et hiver en fond de vallée voire dans d'autres régions : l'année s'organisait dans différents lieux, différents bâtiments, à différentes altitudes ; les transhumances concernaient bêtes et hommes. Le tableau suivant essaie pour l'exemple de donner un aperçu du conditionnement des actions pastorales en fonction de la localisation de la ressource en herbe disponible.

Saison	Printemps	Eté	Automne	Hiver
Localisation de la ressource	Zones intermédiaires	Estives d'altitude + fonds de vallée + zones intermédiaires	Zones intermédiaires	Pas de ressource
Actions pastorales	Montée progressive des troupeaux	<ul style="list-style-type: none"> - Estivage, déplacements réglés ou non des troupeaux afin de permettre la repousse dans les quartiers déjà pâturés - Fauche en fonds de vallée et autour des hameaux d'alpage 	<ul style="list-style-type: none"> - Descente progressive des troupeaux avec réduction d'effectifs - Vaine pâture autour des villages 	Faible effectif en hivernage sur place (villages), utilisation du foin

12000 BP	Fin du Würm, premières incursions humaines	
Néolithique	Occupations pastorales en haute montagne	
400 av.JC.	Invasions celtes, développement agricole et pastoral	
+14	Alpes Cottiennes	
V ^e -IX ^e s.	Invasions barbares	
IX ^e -XIII ^e s.	Organisation de la féodalité, mise en place du Dauphiné	
1343	Grande Charte des Escartons	PERSECUTIONS VAUDOISES PUIS PROTESTANTES
1349	Transport du Dauphiné au Royaume de France	
1494-99	Guerres d'Italie, passages de troupes	
1562-1598	Guerres de religion	
1629-1630	Grande Peste à Briançon	
1685	Révocation de l'Edit de Nantes, fuite de nombreux protestants	
1713	Traité d'Utrecht, perte du Dauphiné transalpin	
1692-1734	Fortifications Vauban - Asfeld - Berwick	
1790	Révolution Française, fin des privilèges briançonnais	
1884	Arrivée du train en gare de Briançon	
Fin XIX ^e	Fortifications Seré de Rivières	
1907	Premier concours de ski à Montgenèvre	
1906-1910	Débuts de l'hydroélectricité	
1910	Destruction de la vigne	
1914-1918	Grande Guerre	
Années 1930	Fortifications Maginot	
1940-43	Occupation italienne de Montgenèvre	
1941	Inauguration du téléphérique de Serre Chevalier	
1973	Création du Parc National des Ecrins	
1974	Inauguration de Puy St-Vincent 1600	
1986	Départ de Pechiney de l'Argentière	

3. Les grands bouleversements de l'histoire contemporaine

En 1789, les libertés et privilèges des Escartons sont abolis par la Révolution, ce territoire n'existe plus de fait ; le département des Hautes Alpes est créé. Les premières années du XIX^e siècle verront, sous la gestion du préfet Ladoucette, arriver la pomme de terre dans la région. Si elle n'empêche pas les famines dès son adoption (grande famine de 1816), son rôle sera pourtant important au cours des XIX^e et XX^e siècles, car elle libèrera peu à peu les montagnards de l'insécurité alimentaire. Vers la première moitié du XIX^e siècle sont construites les routes carrossables qui désenclavaient les vallées secondaires : celle reliant la Bâtie des Vigneaux, en Vallouise, à la Bessée, raccordant directement la Vallouise à la grande route Gap-Briançon, est ouverte en 1853. En 1885 est construit le tronçon direct de la Bâtie à l'Argentière. Et surtout, le 15 septembre 1884, le train fait son entrée en gare de Briançon.

L'ouverture aux échanges permise par ces nouveaux axes de transports rapides, l'amélioration des modes de culture diffusée par la seconde révolution agricole au cours du XIX^e siècle, l'amélioration de l'outillage ; tout cela va permettre de timides débuts de spécialisations régionales. Le Briançonnais, pays de hautes terres, va connaître alors une mise en herbe d'assez grande importance, ainsi qu'un développement parallèle de l'élevage, déjà prédominant dans la région. Le modèle agricole qui point alors semble convenir tout à fait à ce pays : vastes espaces en herbe d'altitude pour le pastoralisme estival, nombreuses terrasses aux cultures aléatoires, qui se révèlent plus intéressantes en prés de fauche ou de pâturage d'intersaison. La gestion des saisons se fait par la vente de nombreuses bêtes à l'automne, après les naissances printanières et l'abrutissement estival, avant l'exiguë étable hivernale. La pomme de terre, tubercule des hauteurs andines, s'adapte bien en montagne et se développe largement ; la vigne est détruite en 1910, le chanvre délaissé après 1945 ainsi que les céréales, blé, seigle...

L'exode montagnard commence dès le XIX^e siècle : les paysans, habitués déjà aux migrations saisonnières depuis des siècles, sont tentés par un mode de vie moins rude ; les colonies mises en place au XIX^e siècle représentent des attraits plus grands encore que les villes proches. Tournier indique en 1887 que « douze familles de Dormillouse ont déjà pu, avec le produit d'une souscription, s'établir aux *Trois Marabouts*, dans la province d'Oran (Algérie) ; plusieurs autres sont disposés à les suivre ». Blanchard se réjouit quant à lui en 1950 encore, à propos de l'usine de l'Argentière : « cela fait donc, en dehors de l'Argentière, 157 ruraux qui ont pu profiter des salaires industriels et qui, dès lors ne sont plus tentés par l'émigration ».

Car une nouvelle économie industrielle se développe dès le début du XX^e siècle dans le Briançonnais, qui vient notamment dans l'Argentiérois succéder immédiatement aux mines d'argent, définitivement fermées en 1908 après une reprise d'exploitation plus ou moins réussie au XIX^e siècle. L'ariégeois Aristide Bergès a en effet eu l'idée d'utiliser la formidable énergie potentielle représentée par les versants abrupts des Alpes pour créer de l'électricité. C'est la « houille blanche » qui fait son entrée dans de nombreuses vallées alpines et pyrénéennes. La chute de l'Argentière est aménagée entre 1906 et 1910 par l'ingénieur Planche ; elle allie un débit important à une haute chute de 173 mètres. Le débit est soutenu à la fois par la Durance et la Gyronde : les captages de Vallouise et de Prelles sont en effet amenés par des conduits principalement souterrains jusqu'à l'Argentière (le siphon des gorges de la Durance est l'ouvrage le plus emblématique de cette époque) où ils se regroupent dans une chambre d'eau qui donne sur les conduites forcées qui dominent la route en rive gauche de la Durance. Il s'agit, selon Raoul Blanchard, de la deuxième centrale alpestre en 1910.

Dernier aspect des bouleversements de l'histoire contemporaine : l'avènement du tourisme dès la fin du XIX^e siècle. Les récits d'excursions et d'aventure se développent à cette période, l'Annuaire du Club Alpin Français est publié dès 1873, et l'ouverture de la voie ferrée en 1884 permet à un élan déjà existant de s'épanouir : les premiers visiteurs arrivent ; de rares auberges les accueillent, que les membres du Club Alpin s'emploient à faire améliorer. Les congés payés dans l'entre-deux guerres, l'essor de l'automobile après 1945 seront les deux éléments décisifs pour le tourisme : la fréquentation ne cesse alors de grandir. En 1924 est créé le parc national du Pelvoux, première tentative de protection du milieu naturel avant la création en 1973 du Parc National des Ecrins. Dès le début du XX^e siècle, l'engouement pour les sports d'hiver est lancé avec le premier concours de ski français à Montgenèvre (11 au 13 février 1907) ; en 1941, le

téléphérique de Serre Chevalier est inauguré en pleine guerre. Les deux stations ne cesseront de se développer, ainsi que Puy St-Vincent, dont les premières installations sont inaugurées en 1968, avant la création de Puy 1600 en 1974 et de Puy 1800 en 2005. Pelvoux est la quatrième station du Briançonnais.

III- FONCTIONNEMENT ACTUEL DU TERRITOIRE

1. Maillages territoriaux

Les communes du nord des Hautes Alpes sont groupées en deux communautés de communes aux compétences grandissantes : la communauté de communes du Briançonnais, et la communauté de communes du Pays des Ecrins. Ces deux ensembles sont groupés au sein du Pays du Grand Briançonnais, territoire de projet plus vaste allant du Briançonnais au Queyras. Le rôle de cette structure est de fédérer de nombreuses entités territoriales (communes, communautés de communes, parc naturel régional ...) autour d'un projet de territoire pour l'accomplissement duquel des fonds pourront être levés (avec des subventions de l'Etat, de la région et de l'Europe).

Des maillages de protection de l'environnement s'ajoutent à ces maillages administratifs, parmi lesquels le **parc national des Ecrins** : d'origine et de gestion étatique, la vocation du parc national est de préserver de façon assez stricte un noyau central non habité (exception faite du hameau de Dormillouse), le « cœur de parc », tout en favorisant une prise en compte satisfaisante de l'environnement dans les communes périphériques qui adhéreront à la charte du parc (« zone d'adhésion »). Ce nouveau fonctionnement est en cours d'installation, la charte n'étant pas encore finalisée en 2010. Le réseau **Natura 2000** comprend sur le Briançonnais quatre sites d'intérêt communautaires (SIC) et une zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO). Les documents d'objectifs et d'application des SIC sont encore en cours d'élaboration. Enfin, une quinzaine de zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (**ZNIEFF**), trois réserves naturelles dont une régionale et deux arrêtés de biotope existent dans le Briançonnais.

2. Aspects démographiques

La population du Briançonnais en 2006, date du dernier recensement, était de 25 709 habitants, contre 24245 en 1999. Briançon, sous-préfecture des Hautes Alpes, regroupait 11542

habitants soit 45% de la population. Le dynamisme démographique est donc léger mais réel, avec un taux de croissance annuel de l'ordre de 0,8%.

Mais ce chiffre cache d'importantes disparités : les années 1980 ont notamment été pour les communes proches de Briançon celles d'un accroissement soutenu, tandis que les communes du Val Durance plus au sud, notamment l'Argentière, connaissaient pour certaines une véritable situation de crise, liée aux démantèlements industriels. Les années 1990 et plus encore les années 2000 ont été pour le Pays des Ecrins celles du renouveau, avec des taux de croissance annuelle remontant au dessus de 1%. La communauté de communes du Briançonnais a pour sa part freiné son dynamisme, sans pour autant le stopper complètement. Entre 1999 et 2006, la part de croissance due à l'attractivité résidentielle était plus forte dans le Pays des Ecrins que dans le Briançonnais, qui compte surtout sur une bonne natalité.

3. Aspects économiques

Le tourisme

L'activité liée au tourisme est prédominante sur le Briançonnais, avec une estimation du comité départemental de tourisme de 6,2 millions de nuitées en 2004-2005 et une capacité d'accueil totale d'environ 100 000 lits. Les services, fortement liés au tourisme, dominent la vie économique avec 200 entreprises créées en 2008 pour un total de 2000 entreprises dans ce secteur³. La caractéristique principale de cette activité est sa saisonnalité, qui influence fortement les rythmes annuels. Une commune comme Puy St-Vincent regroupait en 2005 plus de 13000 lits touristiques pour une population de 272 habitants. Un remplissage de 50% des lits correspond donc à une multiplication par 25 de la population. Les mois de février et d'août puis le mois de juillet sont ceux qui concentrent le plus de nuitées (plus de 20% des nuitées du Pays des Ecrins ou du Briançonnais ont été enregistrées en août en 2004-2005, d'après le CDT 05). Les retombées économiques et financières du tourisme sont évidemment très importantes, permettant à une population assez nombreuse de vivre à l'année sur le territoire ; les coûts de ce même tourisme sont cependant également importants mais ne rentrent bien évidemment pas tous dans le calcul économique de rentabilité immédiate voire même à moyen terme. Le plus important de ces coûts est sans doute celui de la consommation d'espace : le schéma de cohérence territoriale du Pays des Ecrins, par exemple, montre qu'avec le ratio actuel de 1,6 résidence secondaire pour une

³ Chiffres Insee pour les communautés de communes du Briançonnais et du Pays des Ecrins.

résidence principale, la satisfaction des besoins en logements d'ici 2020 sera impossible à atteindre sur l'espace disponible (avec pour hypothèse un accroissement démographique significatif et une politique volontariste de maintien de l'agriculture de montagne impliquant la préservation de terres en fond de vallée). Seule une révision des types de construction (plus d'habitat collectif ou d'individuel groupé, moins voire plus du tout d'individuel pur) et/ou un abaissement significatif de la proportion de résidences secondaires pourront permettre de résoudre le problème.

Les difficultés de l'agriculture de montagne

L'agriculture de montagne, par définition très largement paysanne, connaît de nombreuses difficultés eu égard à l'évolution sociale (perte d'attractivité du métier d'agriculteur), aux évolutions mondiales (faiblesse concurrentielle des productions de montagne, notamment l'agneau), mais aussi au manque de terres et à une structure foncière extrêmement morcelée décourageant les nouvelles installations. Le recensement agricole sera rafraîchi en 2010 et permettra d'avoir une idée plus claire des évolutions récentes ; en 2000 il montrait une disparition d'un tiers encore des exploitations depuis 1988, conjointement toutefois à une augmentation du nombre d'exploitations professionnelles⁴. La vocation d'élevage du territoire, déterminée essentiellement par les vastes superficies en herbe des alpages, exige le maintien de terres intéressantes en fonds de vallée et sur les coteaux sud, pour la satisfaction des besoins des exploitations en fourrage hivernal et en parcours d'intersaison. Or ces terres sont précisément celles qui sont le plus mitées par l'usage résidentiel : principal, secondaire ou en lits marchands. Le maintien d'une agriculture de montagne, essentiel pour l'équilibre de tout territoire, passe donc par un soutien politique affirmé et efficace. Des solutions en matière de réglementation foncière et d'aide à l'installation notamment existent ; aux communes et intercommunalités de les appliquer. La vocation d'élevage peut également être élargie à des productions nécessitant moins d'espace, telles que le maraîchage ou les plantes aromatiques et médicinales.

Industrie et artisanat

Le pôle industriel principal du Briançonnais est la vallée de la Durance entre Briançon et la Roche de Rame. La zone d'activité économique de l'Argentière accueille les Aciéries et Fonderies de Provence ; mais ElsaMetal, qui occupait le site industriel de la Roche de Rame a fini par être placée en liquidation judiciaire en 2009.

⁴ Les chiffres montrent une augmentation des surfaces agricoles utiles mais sont très délicats à interpréter dans la mesure où les surfaces déclarées dépendent souvent du régime d'aides.

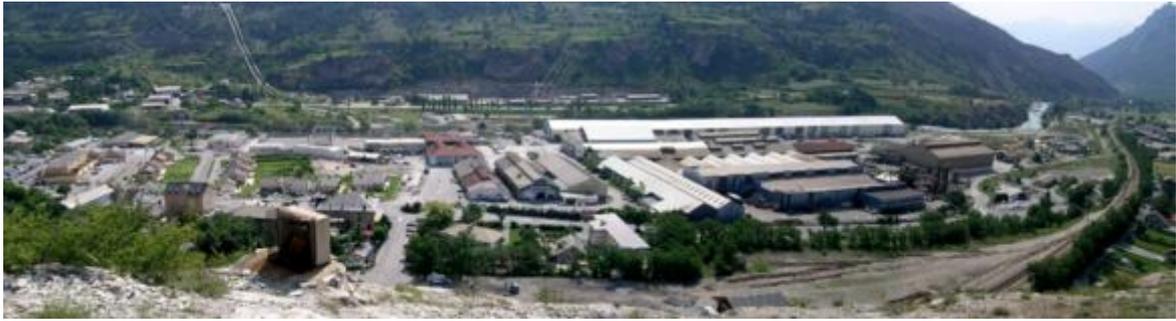


Figure 12. La zone industrielle de l'Argentière.

Les entreprises artisanales sont souvent liées au bâtiment et ont donc une activité suffisante, avec des résultats comptables satisfaisants. Les carnets de commande sont souvent supérieurs à six mois, mais il semble que les difficultés de logement et de recrutement de personnel d'encadrement intermédiaire soient les principaux freins au développement d'entreprises moyennes (SCOT du Pays des Ecrins). Plus de 30 entreprises de construction ont cependant été créées en 2008 sur les communautés de communes du Briançonnais et du Pays des Ecrins (chiffres Insee).

Un axe de développement creusé aujourd'hui est la filière bois : les grandes quantités de mélèze sur le nord des Hautes Alpes et l'intérêt de ce bois pour la construction sont des atouts encore peu valorisés ; le développement des chaudières bois pourrait de plus permettre la mise en place d'une filière économique complète allant de l'exploitation forestière à la valorisation des déchets de l'industrie du bois. La scierie de l'Argentière débite déjà chaque année 2500 à 3000 m³ de mélèze originaire du Queyras et du Briançonnais. Le Grand Briançonnais fournit par ailleurs 80% de la production forestière française en mélèze. L'ONF met chaque année en vente 12 à 14 000 m³ de bois en provenance du Briançonnais, la moitié en mélèze, l'autre moitié en pin sylvestre, pin à crochet et un peu en pin cembro.

Le Briançonnais est donc un pays complexe, marqué par une longue Histoire, fort d'une diversité humaine et naturelle à l'origine de laquelle la configuration géographique compliquée n'est pas étrangère. Au cours des deux derniers siècles, des changements d'une ampleur extrêmement importante ont eu lieu là comme partout en Europe ; ces changements ont vu la société se modifier radicalement. Pour essayer d'envisager ces siècles d'Histoire d'une façon un peu différente, rapprochons-nous maintenant du Pays des Ecrins pour observer ses paysages...

SECONDE PARTIE : D'HIER A AUJOURD'HUI , LA CONSTRUCTION DES PAYSAGES

Le milieu montagnard est souvent abordé sous l'angle unique de son évolution et de ses dimensions « naturelles », c'est-à-dire indépendantes de l'Homme et de son action. L'on évoque souvent les relations entre l'Homme et la Nature en termes de « fréquentation des espaces naturels » – avec comme corollaire une nécessaire gestion de cette fréquentation (l'Homme d'un côté fréquente une Nature préexistante de l'autre côté ; les rapports sont ceux d'une dégradation par l'un de l'état « initial » de l'autre, alors que cet état est lui-même le produit d'une longue co-évolution avec l'Homme). On n'envisage pourtant que rarement ces milieux comme une construction longue dans laquelle la marque de l'Homme est importante et surtout indissociable de l'état supposé naturel. Certes, cette marque est superficielle : quelle importance a le déboisement multiséculaire d'un versant si on le place à côté de la surrection des Alpes, étalée sur plusieurs millions d'années ? Cependant, les paysages évoluent à un rythme rapide, d'échelle tout à fait humaine ; la fine pellicule de vie qui recouvre les immenses volumes de nos montagnes, et qui donne identité et originalité aux paysages du Globe, doit aussi être abordée sous l'angle de sa construction anthropique.

Partir du paysage est particulièrement intéressant pour l'accompagnateur en montagne : tout est sous nos yeux, tout est visible, et le moindre élément de paysage permet d'évoquer de larges pans de l'histoire des sociétés alpines. C'est ce que cherche à montrer ce sujet spécifique.

Trois parties structurent ce texte : la première traite des **premières occupations** du territoire, des premières interventions de l'Homme sur le paysage. Celles-ci ont peu à peu mené à la mise en place des **paysages de l'économie agro-sylvo-pastorale traditionnelle**, qui se sont maintenus dans des formes plus ou moins stables jusqu'à l'orée du XIX^e siècle et qui font l'objet de la seconde partie. Enfin, la troisième partie aborde les **dynamiques paysagères actuelles** comme reflets des bouleversements historiques de la société alpine rurale depuis le XIX^e siècle.

Le territoire concerné par cette étude fait toujours partie du Briançonnais ; il se resserre toutefois plus spécifiquement sur le Pays des Ecrins, qui comprend un tronçon de la vallée de la Durance, la Vallouise, la vallée de la Biaysse et les balcons de Champcella. Ce territoire est celui du canton de l'Argentière la Bessée, mais aussi depuis une dizaine d'années celui de la communauté de communes du Pays des Ecrins. Celle-ci ayant comme compétence

l'aménagement du territoire, son rôle paysager est important et justifie le choix de ce territoire pour la présente étude.

I- PREMIERES OCCUPATIONS

Des recherches faites depuis le début des années 2000 par Florence Mocci et Kevin Walsh dans le Parc National des Ecrins⁵, mettent en évidence de premières incursions humaines dans les hautes vallées dès le recul glaciaire post-Würm, c'est-à-dire il y a 12 000 ans environ. Il s'agissait vraisemblablement d'expéditions de chasseurs-cueilleurs évoluant dans des milieux très ouverts sur lesquels leur influence était négligeable. C'est vers le milieu du III^e millénaire avant JC qu'évolue la situation : la multiplication des gisements archéologiques d'altitude (entre 2067 m et 2303 m sur la communes de Freissinières) révèle des actions anthropiques sur le milieu plus importantes, liées à l'apparition de l'élevage et du pastoralisme. Ces activités impliquent d'une part l'ouverture des milieux ; d'autre part du broutage, du piétinement, de l'enrichissement par fumure des sols pâturés. Le maintien des espaces ouverts aurait été obtenu grâce au feu pastoral, ainsi que les défrichements. Les prairies d'altitude sont donc à cette époque en progression aux dépens de la forêt ; cette dernière serait descendue de 150 à 300 m d'altitude aux Lauzons dans le Champsaur. Les analyses de charbons montrent par ailleurs que les cembraies et sapinières sont en net déclin au profit du mélèze qui par la clarté et la richesse de ses sous-bois est plus favorable au pastoralisme⁶. Enfin, les analyses polliniques mettent en évidence une augmentation des pionniers héliophiles, notamment l'aulne et le bouleau (ce qui implique un défrichement préalable). L'histoire de ces premières occupations est particulièrement intéressante pour l'accompagnateur en montagne dans la mesure où elle peut être illustrée, malgré son éloignement temporel, par des éléments visibles dans le paysage actuel : espèces présentes en montagne, limites forestières d'altitude, mais aussi structures pastorales néolithiques encore visibles (cabanes,



Figure 13. Montagne de Faravel et lac des Fangeas.

⁵ Notamment dans les vallons du Fournel, de Dormillouse (Faravel, Chichin) et de Narreyroux.

⁶ « Le pin cembro a formé avec le bouleau et les éricacées la limite supérieure des forêts jusque vers 5600 BP [before present], période à laquelle il a commencé à régresser au profit du mélèze », écrit Talon en 2008.

enclos).

Vers 800 avant J.C. débute l'âge de fer, qui correspond à un nouvel essor des activités humaines. Un net développement agricole dans les zones basses (1000-1200 m) et pastoral en altitude sont observés. Les Ligures et les Celtes occupent donc déjà largement la haute montagne lors des conquêtes romaines, qui ne marquent pas comme il était souvent admis un changement brutal. L'abaissement de la limite forestière intervient cependant à des périodes variables et parfois tardives : au lac des Fangeas notamment (à proximité de Dormillouse), ce n'est que vers la fin de l'âge du Fer que les taxons arboréens (pins sylvestre et cembro) diminuent au profit des rudéro-stepmiques, des poacées et des espèces nitrophiles, indicatrices de fréquentation pastorale.

Puis, dès la fin de l'Antiquité et tout au long du haut Moyen-Age (V^e-X^e siècles) va se développer un élevage extensif à dominante ovine. La conquête de nouveaux espaces entraîne alors progressivement d'importants déboisements, une expansion des prairies d'altitude pâturées et un développement démographique et agricole des zones basses. Selon M.M. Cézard (Cézard, 1981), à partir du XI^e siècle et surtout au cours des deux siècles suivants, les défrichements des versants se sont multipliés, suivant avec un peu de retard un phénomène d'ordre général en Europe. Les essarts se pratiquaient en toute liberté dans le Briançonnais, dans une perspective



Figure 14. Ancien abri, montagne de Faravel.

d'ouverture du milieu mais aussi comme composante d'un système agricole reposant sur l'abbatis-brûlis. Des rotations longues (une quarantaine d'années au minimum) ont ainsi pu être mises en place dans un contexte de faible pression anthropique ; le système évoluant vers une ouverture plus définitive du milieu avec l'augmentation de population, selon un mécanisme bien décrit par Mazoyer et Roudart dans leur *Histoire des agricultures du monde* (2002).

C'est le début de la mise en place du paysage alpin traditionnel, tel qu'il a été en partie maintenu jusqu'à nos jours dans ses caractéristiques essentielles, malgré d'importantes évolutions en particulier au cours du XX^e siècle.

II- PAYSAGES DE L'ECONOMIE AGRO-SYLVO-PASTORALE TRADITIONNELLE

Pour aborder les paysages qui correspondaient à la société alpine traditionnelle, j'essaierai de partir du général (un tableau du paysage pris dans son ensemble, « vu de loin ») pour arriver au particulier (éléments de détail, organisations originales de certaines vallées, etc.). L'organisation de la troisième partie, sur les dynamiques paysagères actuelles, répondra à la même logique, ce qui facilitera les mises en correspondance.

1. Vue générale

Si l'on englobe donc une vallée comme la Vallouise ou la vallée de Freissinières de l'époque moderne dans une vue d'ensemble, on remarque tout d'abord une implantation des villages anciens correspondant à une logique d'ensemble du finage de chaque hameau : maisons toujours groupées en bordure ou au centre d'un terroir agricole adapté à la taille du village, selon une exposition la meilleure possible, compte tenu également des risques naturels nombreux. Le hameau d'Ancien Régime est une cellule de base de l'organisation territoriale, parfois divisée encore en quartiers : chaque hameau est gestionnaire de son finage, les assolements y sont réglés en commun, l'irrigation y est organisée collectivement. Tout autour de ces hameaux, les terroirs agricoles constituent la trame de fond du paysage, s'étendant dans toutes les zones pas trop accidentées et jusqu'à haute altitude, 1700 à 1800 m, voire 1900 m parfois pour le seigle. Les arbres isolés, taillis et forêts claires, sont étroitement mêlés aux zones agricoles et apportent de nombreux compléments. Les zones incultes, hermes et bois noirs restent nombreux, à l'ubac mal exposé, dans les pentes trop raides, les zones excessivement rocheuses ou marécageuses. Plus haut encore se répartissent les hameaux d'alpage et prés de fauche, surmontés de vastes espaces pastoraux enneigés la plus grande partie de l'année mais qui permettent à la vallée de pratiquer un élevage ovin et bovin de grande ampleur. Sur les versants, deux types de réseaux se développent : les réseaux de communication, sentiers et chemins muletiers reliant les hameaux aux terroirs agricoles, à la montagne, aux autres villages, à la forêt, aux vallées adjacentes ; et réseaux d'irrigation nombreux pour lutter contre la sécheresse parfois accusée du climat.

Rapprochons-nous maintenant pour détailler ces différents éléments du paysage, dont la plupart sont encore des éléments constitutifs du paysage actuel ; souvent déconnectés de leur support social ou utilitaire d'origine.

2. L'habitat permanent : implantation et formes

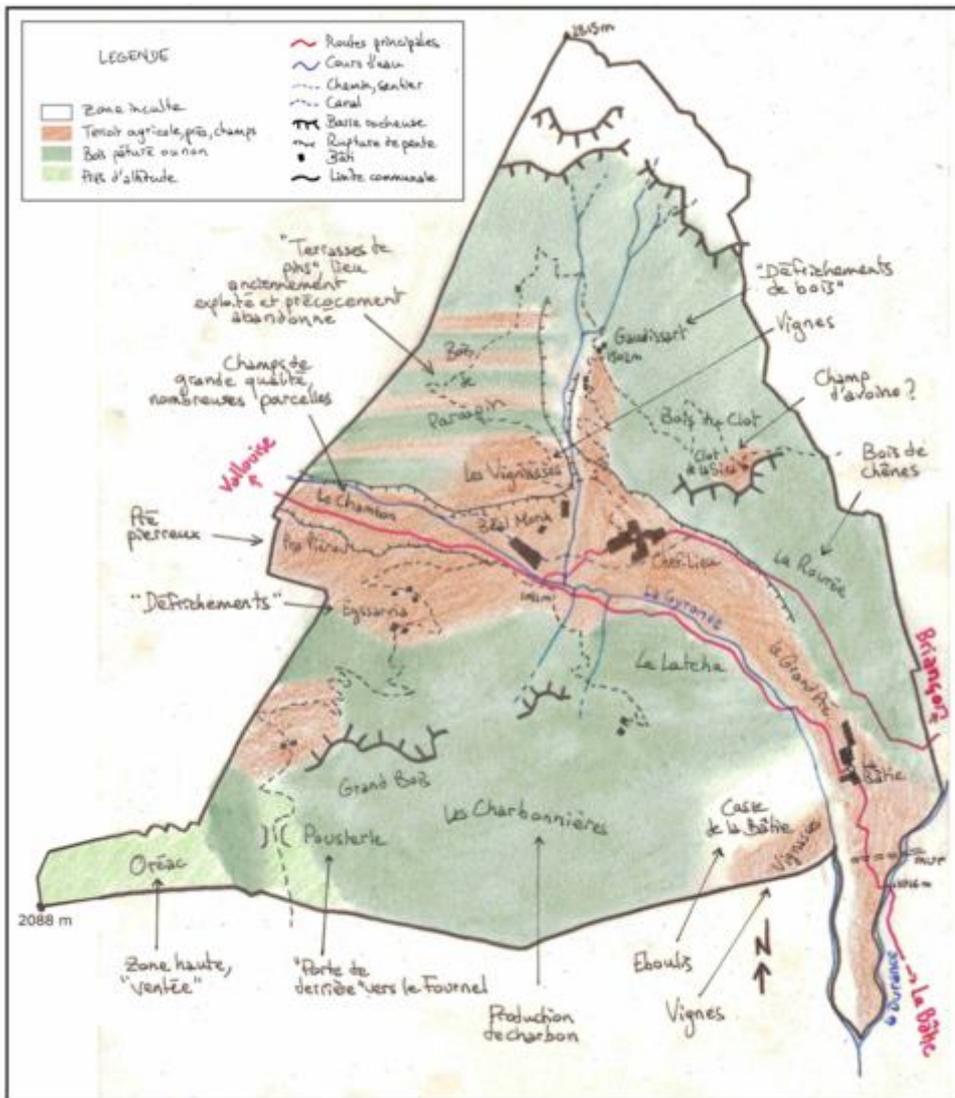


Figure 15. Les Vigneaux (Vallouise) : essai de reconstitution du finage.

Le versant sud pour bénéficier au mieux de la trouée de la Gyronde ; le Villard au fond d'une vallée mal ensoleillée mais bénéficiant de la proximité d'un petit terroir d'une quinzaine d'hectares ; les petits hameaux de Pelvoux pour chaque petit terroir de cône de déjection ; Freissinières bien exposée au sud à proximité immédiate de sa plaine agricole... Les formes d'habitat dans les hameaux de vallée en Vallouise sont caractérisés par l'importance de la circulation extérieure : les longs balcons sont reliés par de raides escaliers, ils servent aussi à entreposer et faire sécher les produits de la terre : l'ensoleillement est donc essentiel. L'étable est

L'implantation des villages d'abord, encore visible dans les noyaux anciens, répondait à des critères particuliers : proximité de terroirs agricoles, sécurité vis-à-vis des risques naturels, exposition. Ainsi le village de Puy St-Vincent, réparti en plusieurs hameaux distribués le long d'un balcon haut en altitude mais de mise en valeur relativement facile du fait des faibles pentes ; Vallouise au carrefour des « plaines » agricoles mais tassée contre le



Figure 16. Large emploi du calcaire dans cette maison atypique de Vallouise.

surmontée de l'habitation puis du fenil ; le « balcon le plus haut » comporte généralement une poulie pour aider à la manutention. Le fenil est souvent accessible de plein-pied grâce à la pente qui permet l'aménagement d'un *passas* en bois ou en pierre. Les habitations présentent donc des volumes très importants, reflets des longs mois de resserrement hivernal dans un contexte d'élevage, pendant lesquels les besoins des hommes et des bêtes doivent être satisfaits presque entièrement dans cet immense abri. La présence de vastes forêts et une relative disponibilité du bois à ces époques est visible dans le recours important à ce matériau, qui permet ce type de construction à la fois de grand volume, aérée, et organisée autour de la circulation extérieur (solivages bois dépassant les murs, sur lesquels reposent les balcons ; grandes fermes de charpente assez simples au fenil, avec pignon en claire-voie). Le mélèze est de plus un bois particulièrement intéressant, relativement imputrescible et supportant bien la flexion, donc de longues portées.

3. Terroirs agricoles de vallée et de versants

Les terroirs agricoles sont marqués par la présence de nombreuses terrasses dont les vestiges sont encore partout visibles, et qui furent construites dès l'époque médiévale afin de diminuer les effets de la pente et de rendre moins gigantesque une corvée sans doute pire encore, la remontée annuelle des terres à l'aide des *belciés*, sortes de paniers de bât à fond mobile. Ces terres produisaient des *blés*, terme général désignant le seigle surtout, l'avoine et l'orge ; rarement le froment. La pomme de terre, introduite au début du XIX^e siècle seulement en Briançonnais, se développera rapidement et finira par supplanter les céréales. La vigne pousse également en Vallouise, du Parcher aux Vigneaux et aux Vignettes, à la sortie de la vallée, et jusqu'à 1100 voire 1200 m d'altitude à Pelvoux. De nombreuses familles (près de 200 propriétaires selon A. Han) possédaient un cellier autour de ces vignes et faisaient leur vin. En fait, les terroirs agricoles pourvoient à tous les besoins d'une société qui vivait dans l'autonomie la plus complète possible, étant donnée la faible importance du commerce : à ces cultures s'ajoutait donc le chanvre textile, les vergers, de nombreux noyers pour l'huile, etc.

La description que fait Jean-Joseph Rossignol en 1804 de la montagne de Puy St-Vincent montre à quel point le paysage était « jardiné », entretenu en tous endroits : « Elle s'élève à deux-cent toises au moins. La pente en est modérée. Du pied jusqu'à la cime, elle est couverte de champs cultivés, mais principalement de prairies, dont l'uniformité est interrompue par une multitude d'arbres de haute futée ; l'aspect en est des plus imposants » (Rossignol, 1804). Le



Figure 17. Canal à Puy St-Vincent.

géographe Elisée Reclus décrit également en 1860 le plateau de Puy St-Vincent : « Ce plateau est la gloire de la Vallouise : des prés, arrosés par de petits ruisseaux gazouilleurs qui ne débordent jamais, occupent les vallons en forme de conques qui frangent le plateau ; des bouquets d'aunes et de frênes croissant au bord des ruisseaux égayent les premières pentes et laissent entrevoir çà et là les villages et les hameaux éparpillés à mi-côte ; plus haut, viennent les champs d'orge et d'avoine à l'abri dans une large dépression qui occupe presque tout le sommet du plateau ; plus haut encore, ce sont des bois de mélèzes d'abord clairsemés, puis réunis en une vaste forêt qui tapisse tout le versant ; enfin deux escarpements calcaires jaillissent de la verdure, séparés par le col boisé de la Pousterle ».

Le Chambon, à proximité des Vigneaux, tient son nom de la qualité de sa terre. Aristide Albert en fait une description élogieuse en 1887 : « C'est surtout au quartier ou mas du Chambon que le sol révèle le plus manifestement sa plantureuse fertilité. Là sont les plus grasses prairies, les plus belles cultures de chanvre, les plus beaux champs de pommes de terre. (...) Aucune de ces possessions n'était à comparer pour la fertilité du sol à la terre du Chambon. Aussi ce sol privilégié est-il divisé aujourd'hui entre une foule de propriétaires des trois communes voisines des Vigneaux, de Ville-Vallouise et de Puy-Prés ».

A Pelvoux, sur les cônes de déjection bien exposés au sud – sud-ouest, un bocage a été mis en place, fait de terrasses et de haies entourant champs et prés. Les arbres qui formaient un peu partout des haies ou des bordures de chemins servaient aussi à différents usages : ils fournissaient les manches des outils, le bois nécessaire au mobilier, mais aussi du fourrage d'appoint. Parmi ces arbres, le frêne était sans doute le plus important et poussait partout, taillé en têtard. Les clapiers qui jalonnent encore les versants correspondent à la corvée d'épierrement, à refaire en partie chaque année sur les parties du terroir exposées aux crues. Les réseaux d'irrigation présentaient une importance toute particulière, vitale compte tenu de la sécheresse estivale : « au milieu des prairies ombragées gazouillent de toutes parts les canaux d'irrigation, empruntant leur eau transparente à l'Echauda ou leur onde laiteuse au torrent d'Ailefroide » (Reclus, 1860). L'étendue des réseaux sur des versants parfois abrupts rendait nécessaires des corvées annuelles de grande ampleur auxquelles chaque famille était soumise et pour lesquelles une forme d'association

particulière fut mise en place à partir de 1865 : l'association syndicale autorisée, encore existante aujourd'hui. (cf. partie III). L'irrigation des prés de fauche se pratiquait même jusqu'à haute altitude : Aimé Han décrit ainsi une pratique qui avait lieu au Couet, près de Tournoux (Puy St-Vincent) : « l'eau du canal était utilisée pour l'arrosage des prés du lever au coucher du soleil et, pendant la nuit, détournée dans un autre pré en forme de cuvette. Le lendemain, deux propriétaires pouvaient donc irriguer leurs terres ». Une retenue collinaire occupe aujourd'hui la place de cet ancien laquet artificiel. Certains de ces canaux existent encore et sont même entretenus et utilisés, beaucoup d'autres ont disparu mais ont laissé une trace horizontale dans le paysage des versants.



Figure 18. Le bocage, encore visible au-dessus de Pelvoux.

Les voies de communication, sentiers et chemins muletiers, tissaient un réseau au fond des vallées et dans les montagnes ; beaucoup des sentiers actuels sont les héritiers des chemins de circulation d'autrefois, parfois même de routes importantes : le col de l'Eychauda par exemple, était très fréquenté et constituait la principale voie de communication vers le nord. A Rame sur la commune de Champcella, un sentier historique a été « redécouvert » et remis en état récemment ; il reliait suivant une pente très régulière maintenue grâce à des empierrements de grande qualité, le château de Rame au plateau de Champcella.

Les parcours d'intersaison des troupeaux et la vaine pâture se faisaient sur ces terroirs agricoles et dans les pré-bois de mélèzes ou les premières prairies d'altitude ; juste avant les vastes étendues herbeuses des alpages.

4. Les alpages

La gradation altitudinale du paysage correspond directement à la complémentarité des



Figure 19. Cave voûtée au hameau ruiné des Gouberts (Vallouise).

activités et des saisons : les hauteurs sont les espaces de la pleine belle saison ; l'occupation humaine y est marquée par les hameaux d'alpage entourés de quelques cultures et de prés de fauche, surmontés par les pâturages d'estive. Certains hameaux d'alpage sont encore visibles, entretenus voire complètement restaurés ; de nombreux autres ruinés, ne sont parfois presque plus perceptibles dans le paysage ; certains ont disparu depuis des décennies voire des siècles. A ce sujet, il est important de remarquer que des variations de population importantes ont marqué le cours des siècles y compris dans les vallées alpines, et que ce tableau qui peut paraître un peu figé ne doit pas masquer de fortes variations : les étendues cultivées ou enfrichées, les hameaux d'alpage, la population des hameaux ont fortement varié en fonction d'éléments extérieurs : par exemple, les grandes épidémies telles que la peste au XIV^e siècle ou encore dans les années 1629-1630 ; la révocation de l'Edit de Nantes en 1685 qui entraîna l'émigration de nombreux protestants ; etc. De nombreux hameaux permanents du nord des Hautes Alpes sont devenus temporaires lors de l'exode rural de la seconde moitié du XX^e siècle ; l'équilibre entre les terres mises en culture et les prés de fauche a connu d'importantes variations au cours des siècles. Les hameaux d'alpage, que l'on croise au cours de chaque randonnée ou presque, sont en tout cas un héritage paysager de cette société qui s'adaptait à son environnement montagnard en occupant successivement les différents étages de l'alpe. Les chalets étaient des transitions entre les fonds de vallée et les hauteurs, leur éloignement pas trop important permettait des allers-retours fréquents. En effet, la Vallouise pratiquait essentiellement la « petite montagne » à déplacement quotidien⁷ : un membre de chaque famille, généralement une femme, montait à la cabane chaque soir des trois mois d'été ; elle y rassemblait les bêtes, faisait la traite, le fromage, le beurre et passait la nuit au chalet. Au matin, elle redescendait après la traite afin d'aider aux travaux agricoles de vallée. La garde diurne du troupeau commun était assurée à tour de rôle au prorata du nombre de bêtes. Certains hameaux saisonniers étaient cependant suffisamment bas pour pratiquer un peu de céréaliculture : dans ce cas, la famille entière pouvait loger au chalet le temps des travaux des champs (Ailefroide, Chambran, Entre-les-Aygues). Dans le cas contraire, si la vocation du hameau était uniquement pastorale, seule la période de fenaison des prairies d'altitude voyait une plus grande partie de la famille au chalet : c'est le cas de Narreyroux à Puy St-Vincent, de Pimouget ou des Gouberts à Vallouise (aujourd'hui entièrement ruiné). L'architecture des

⁷ La Vallouise se distingue en cela d'autres vallées du Briançonnais comme à la Grave, où la famille entière se déplaçait pour la saison avec volailles, cochon, réserves de farine et batterie de cuisine. A Cervières, plusieurs « remues » avaient lieu au cours de la saison, et le village d'hiver ne peut même plus être qualifié de permanent puisque les familles n'y restaient pas plus de quatre mois par an.

habitats saisonniers d'altitude mérite une rapide description : il s'agit de bâtiments au plan très simple comprenant une étable en bas et un fenil à l'étage, généralement accessible de plain-pied grâce à la pente. La partie basse est maçonnée en pierre ; le fenil est souvent quant à lui en fuste, c'est-à-dire en empilements de rondins écorcés assemblés à quart bois ou tenonnés dans un poteau d'angle. La proximité de la forêt, notamment à Narreyroux, peut expliquer ces constructions en bois brut que l'on ne retrouve que très rarement en vallée.

Les alpages proprement dits, vastes étendues herbeuses capables de nourrir d'importants troupeaux pendant la saison estivale, sont, on l'a vu en première partie, hérités de périodes de défrichement et de pastoralisme parfois très anciennes. La végétation de ces prairies et pelouses est complètement liée à l'équilibre entre la pression des troupeaux et la dynamique naturelle : chénopodiacées, orties, rumex et plantains sont



Figure 20. Chalet en fustes à Narreyroux.

les plantes des reposoirs, elles sont apparues ici dès les premières périodes pastorales du néolithique et disparaissent avec les troupeaux. Un équilibre s'est ainsi créé au fil des siècles, favorisant souvent les plantes les plus appétantes à condition que bergers et brebis respectent chaque année le milieu et que le prélèvement ne soit ni trop faible ni trop important. Des habitudes, faisant parfois l'objet de règlements, organisaient et organisent encore les trajets estivaux des brebis, au cours de la journée et au cours de la saison (voir aussi § III 5).

5. La forêt

Les peuplements forestiers témoignent eux aussi d'une coévolution entre l'Homme et le milieu naturel, d'un équilibre non plus naturel au sens strict mais « anthropo-naturel » pourrait-on dire. Le mélèze a été favorisé depuis des millénaires, on l'a déjà vu ; les forêts de mélèze mêlées de sapin occupent largement les ubacs peu intéressants pour les autres activités ; tandis que le pin cembro, à l'origine très fréquent, fut longtemps repoussé bien qu'il se soit toujours maintenu par endroits. S'il a disparu sur maints versants dès l'âge de Bronze, on retrouve sa présence à l'époque médiévale : il semble n'avoir disparu qu'au XIII^e siècle du secteur de Faravel (Mocci, 2008). Des feuillus variés occupaient les versants sud autour des champs et prés, et sur les

versants entre les dernières cultures et les alpages. La forêt présentait une grande importance dans le fonctionnement en autonomie de la vallée : les bois de chauffage et de construction étaient évidemment indispensables au maintien des communautés villageoises. Elle procurait également de nombreux produits : champignons, plantes médicinales, légumes sauvages d'avant-saison. Enfin, le mélèze permettait aux brebis de pâturer aux intersaisons et constituait ainsi un complément aux alpages d'altitude. L'équilibre entre activités humaines et forêt n'a cependant pas toujours été des meilleurs, et cette dernière a connu des périodes de crise. Son niveau le plus bas a vraisemblablement été atteint au XIV^e siècle, et de nombreuses restrictions aux usages de la forêt ont été édictées au cours des temps par l'administration royale, mais aussi par la communauté vallouisiennne. La chèvre, qui faisait des ravages en sous-bois, fut longtemps combattue par des arrêtés préfectoraux et municipaux, notamment au XIX^e siècle. Les pentes de Puy Aillaud, juste au dessus de Vallouise, étaient selon Aristide Albert couvertes d'une forêt de chênes en 1887 ; très exploitée au XVIII^e siècle, cette forêt endommagée n'avait pu contenir une gigantesque avalanche qui en 1757 emporta 54 maisons à Vallouise, soit la moitié du village...



6. La toponymie

Les toponymes utilisés actuellement nous proviennent

- Agnel : agneau
- Aup : alpe
- Boucheyère : lieu boisé, couvert de bosquets
- Cavale : jument
- Chanteloube : champ du loup
- Eychaillas : échelles, gradins
- Gerpa : gazon
- Malamort : mauvaise mort
- Pra : pré
- Saume : ânesse
- Soureille : lieu ensoleillé ; soureille boeuf pourrait être « une trace du culte préchrétien de Mithra Taurochtone qui confirmerait l'importance du culte du soleil dans la haute bassin de la Durance » (Faure, 1998)
- Subeyrar : supérieur
- Trieou : parc à moutons
- Trué : pressoir
- Vachioux : vacher
- Vert : plantations ou prairies ; ou bien erreur de transcription pour *vernes*
- Veyre : lieu inculte, dénudé

Figure 21. Vallon de la Selle (Vallouise): essai de cartographie toponymique...

à travers les âges d'époques variées ; beaucoup sont hérités de l'occitan alpin, lui-même descendant du latin mais ayant fait des emprunts aux langues des populations préhistoriques alpine et méditerranéenne, puis celte et germanique. L'occitan alpin existe encore sous la forme de divers patois, de moins en moins utilisés malheureusement. Ces noms de lieux permettent de redonner une vie aux paysages ; ils expriment la valeur qu'accordaient aux lieux les anciens, l'utilisation qu'ils en avaient, des anecdotes ou événements ayant marqué tel ou tel vallon, telle ou telle pente ; etc. Les toponymes sont donc en quelque sorte des « marqueurs paysagers », propices pour l'accompagnateur en montagne à de nombreuses évocations comme l'illustre la figure ci-après.

Maintenant qu'ont été décrits les éléments principaux des héritages paysagers de la société agro-sylvo-pastorale traditionnelle, il reste à décrire les dynamiques paysagères actuelles : dans quel sens évoluent les paysages ? A quelles nouvelles logiques ces évolutions correspondent-elles ? Quels éléments peuvent, au cours de nos randonnées, nous permettre d'évoquer ces évolutions ?

III- LES DYNAMIQUES PAYSAGERES ACTUELLES

Les révolutions industrielle et agricole du XIX^e siècle ont provoqué de profonds bouleversements dans l'espace rural européen. Les Alpes et notamment la Vallouise, vallée particulièrement isolée, ont sans doute connu ces changements un peu plus tard que de nombreuses régions et sont restées extrêmement rurales jusqu'à une période avancée. Mais le passage vers une économie ouverte dès la fin du XIX^e et au cours du XX^e siècle a fini par disloquer la société traditionnelle : émigration forte et dépopulation, naissance puis explosion du tourisme, création de nouvelles formes d'exploitation économique bien plus industrialisées, changements profonds de valeurs en lien avec un bouleversement des moyens de communication, marginalisation des terroirs de montagne dans un contexte d'économie agricole de plus en plus mondialisée, etc.

Ces profondes évolutions ont provoqué l'émergence progressive d'une société nouvelle parallèlement à la disparition de la société traditionnelle ; société nouvelle dont les rapports à l'environnement et aux paysages sont fondamentalement différents. En même temps, cette société a un pouvoir paysager bien plus fort, du fait de son importante mécanisation : si les paysages alpins sont « le dernier exemple (...) de recours à la seule énergie gravitaire et somatique pour assurer l'ensemble des créations de richesses » (Thénoz, 1982), les paysages d'aujourd'hui sont au contraire tous liés, de façon directe ou indirecte, à la mécanisation généralisée.

1. Vue générale

Prenons la même vue générale de la Vallouise que dans la partie précédente ; quels sont les changements à cette échelle ? L'implantation des constructions, souvent faite en continuité des noyaux villageois anciens, obéit aujourd'hui toujours à certains critères essentiels, notamment celui de l'éloignement des risques naturels (les plans de prévention des risques ont pris une grande importance et conditionnent toute l'urbanisation des communes). Mais le critère de la disponibilité des terrains est aujourd'hui crucial : simplicité de la structure foncière, proximité de l'urbanisation existante pour réduire le coût d'installation des réseaux... Le critère du terroir, s'il est excessif d'écrire qu'il n'existe plus, est quasiment absent.

Autour des villages, ce que l'on nomme communément la « fermeture » généralisée des paysages est à l'œuvre, avec une progression importante de la forêt et/ou de l'embroussaillage. L'impression de faible pression anthropique contraste fortement avec le « paysage jardiné » de la société traditionnelle.

Plus haut, les alpages restent relativement inchangés, vastes étendues herbeuses encore souvent pâturées pendant les mois d'été et sur lesquels la pression du climat d'altitude conjuguée à celle des troupeaux rend les évolutions extrêmement lentes. Les paysages des stations de ski remplacent parfois les alpages et la forêt, offrant pour leur part, à l'inverse des versants bas, l'image d'une forte influence anthropique.

En fond de vallée, la multiplication de structures hétéroclites rend le paysage assez peu « lisible » : panneaux publicitaires, bâtiments variés, ouvrages hydroélectriques, structures ludiques etc.

Enfin, les réseaux sont aujourd'hui dominés par les routes, le bruit des voitures introduisant un nouvel élément fort dans le paysage sonore ; les sentiers sont encore nombreux mais ne sont

souvent préservés et entretenus que lorsqu'ils ont un intérêt touristique. Les voies de communication privilégiées suivent le cours longitudinal des vallées, et les sentiers qui traversent les massifs n'ont évidemment plus de rôle de communication marqué.

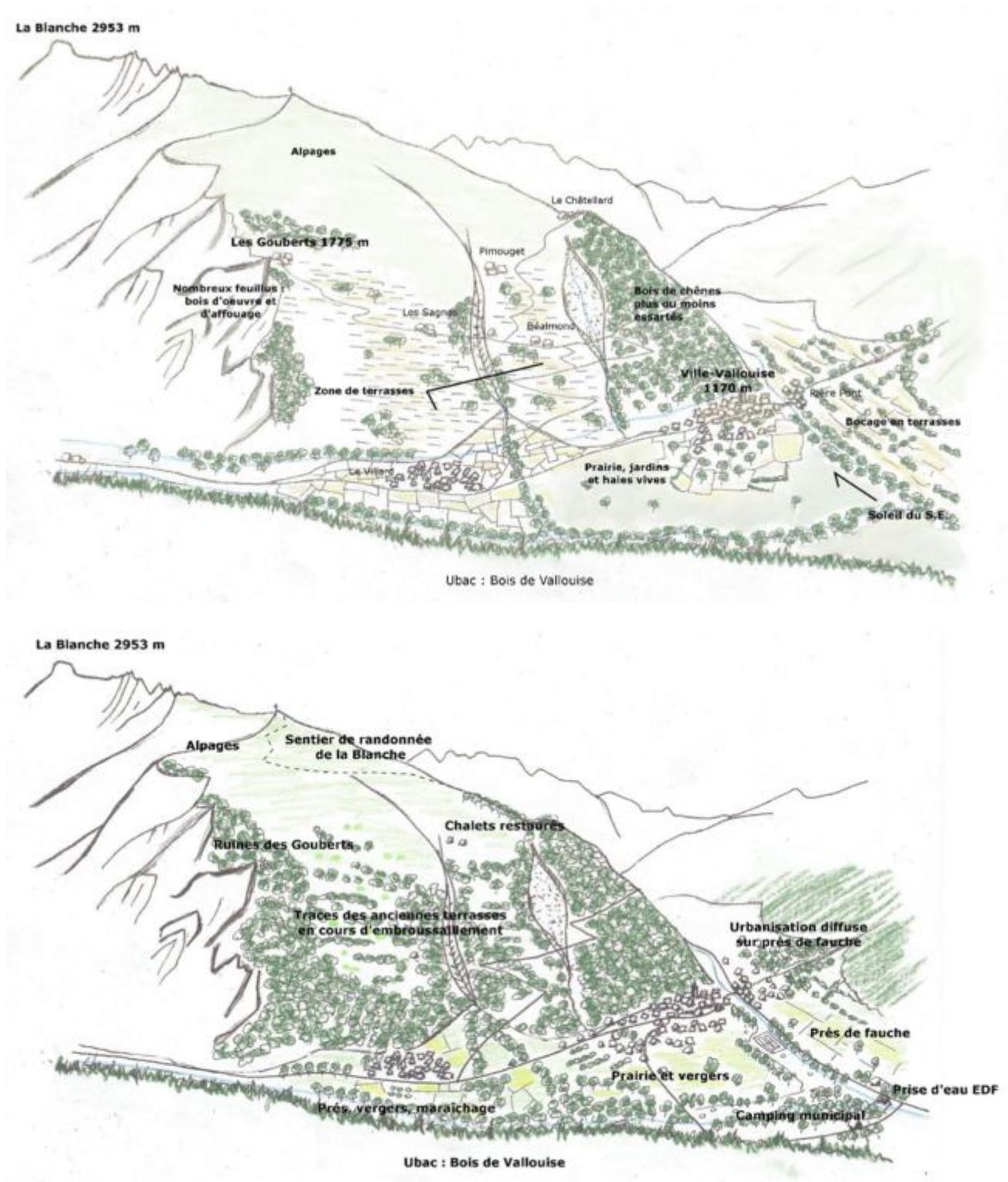


Figure 22. L'adret de Vallouise au XIX^e et aujourd'hui : schémas paysagers.

2. Implantation et formes de l'habitat

Les bâtiments construits de nos jours présentent une plus grande diversité qu'autrefois ; en lien avec la multiplication des matériaux exogènes, l'emprunt à des formes architecturales d'inspirations diverses : néorégionalistes, savoyardes, d'architecture moderne, etc. On perçoit assez souvent une certaine déconnection entre l'habitat et son environnement, l'architecture d'ensemble et de détail reflétant souvent plus une mode qu'une véritable fonction. Ce n'est cependant pas toujours le cas, loin s'en faut heureusement, et la plupart des constructions cherchent à profiter au mieux de la pente, de l'exposition ; de même, les débords de toiture gardent une signification certaine... Cependant, hors d'une description subjective sur la beauté et l'intégration paysagère des formes urbaines récentes, il est possible de faire deux constatations plus objectives : tout d'abord, la consommation d'espace par l'habitat est très importante aujourd'hui, et le renouvellement urbain ou villageois est trop rare ; d'autre part, l'implantation de nombreux bâtiments répondent bien plus à des logiques d'intérêt particulier que d'intérêt collectif. Le quartier de la Casse à Vallouise, issu d'une zone d'aménagement concerté des années 1970, est ainsi installé sur des prés de fauche de grande valeur et selon un plan radicalement différent des noyaux villageois traditionnels : chaque maison est entourée d'un petit terrain ; les constructions se répartissent donc sur l'ensemble de la zone au lieu d'être rassemblées pour regrouper les terrains disponibles autour du village. A la Bâtie des Vigneaux, les maisons récentes



Figure 23. La ZAC de la Casse.

sont encore plus dispersées : si la Casse parvient à des densités de l'ordre de 6,5 à 8 logements par hectare, le quartier neuf de la Bâtie tombait à 3 logements à peine à l'hectare en 2005. L'habitat (qui par ailleurs est souvent très temporaire, plus de 50% des logements étant des résidences secondaires) n'est donc plus intégré dans son contexte socio-environnemental et provoque un

déséquilibre. En effet, la disparition rapide des terroirs agricoles en fond de vallée compromet de plus en plus le maintien des quelques agriculteurs restants ; elle compromet également, à moyen voire court terme, la poursuite de l'urbanisation et donc, l'existence d'une population permanente en développement.

Un aspect intéressant de l'évolution des paysages de villages réside dans l'évolution des toits depuis le XIX^e siècle : la plupart des couvertures en Vallouise étaient faites en paille de seigle. « Les cartes postales de la fin du XIX^e siècle montrent que ce matériau était encore presque exclusif en Vallouise et dans le Haut-Embrunais.(...) La paille de seigle n'a vraiment reculé que dans les années 1920-1940, sous la



Figure 24. De l'ardoise au bac acier, Freissinières et Puy St-Vincent.

pression des compagnies d'assurance, et a souvent été directement remplacée par la tôle ondulée » (Malle, 1999). Rives et faîtage étaient assez couramment en planches de mélèze, mais la toiture en bardeau seul n'était pas fréquente. Quant aux ardoises, elles restaient chères, peu faciles à se procurer même en Vallouise où des ardoisières étaient exploitées, et étaient la plupart du temps réservées aux édifices publics. Aujourd'hui, la tôle ondulée et le bac acier dominent. La couleur bleu clair mêlé de rouille de la tôle vieillie est un élément paysager assez spécifique de nos vallées de montagne. De nombreuses maisons reviennent aussi au bardeau de mélèze (qui ne s'est jamais appelé bardeau mais *planche* ou *ais* selon Malle), mais sa fonction est assez souvent

La dynamique d'embroussaillage fait intervenir d'abord les espèces héliophiles, capables de germer en plein soleil : églantier, sorbier, genévrier... Leurs graines comptant souvent sur les animaux pour être disséminées, les baies sont la plupart du temps rouge. Mais ces plantes doivent aussi se protéger du broutage, d'où leurs fréquentes épines, ou la résine du pin sylvestre. La deuxième série de colonisateurs est mésophile : ceux-là poussent à l'abri des héliophiles puis les dépassent (platane, frêne...). Enfin interviennent les sciaphiles, qui germent à l'ombre et engendrent souvent des arbres. Eux peuvent se pérenniser et se renouveler puisque leurs graines peuvent pousser sous leur ombre... 800 ans : c'est le temps nécessaire pour passer d'un milieu ouvert à une futaie de forêt climacique.

ornementale, les planches surmontant une couverture classique en bac acier.

3. Versants

Les versants sont aujourd'hui caractérisés par un développement important de l'embroussaillage puis de la forêt, conjointement à une régression forte des cultures et près de fauche et à une disparition progressive des terrasses. Le XX^e siècle a connu une mise en herbe généralisée au détriment des cultures ;

4. Les paysages forestiers

L'évolution des paysages forestiers est de nos jours marquée par deux facteurs importants : d'une part, une intervention humaine plus faible ou en tout cas moins généralisée qu'auparavant ; d'autre part le réchauffement climatique qui fait sentir ses premiers effets.

Tout d'abord, il faut noter que la forêt est en progression : elle couvre aujourd'hui 30% du territoire du Pays des Ecrins, avec près de 16 000 Ha en 2006 et une croissance moyenne de l'ordre de 1,5 à 2 m³/Ha/an. De façon qualitative, la forêt connaît des évolutions contrastées.

Le mélèze a la particularité de se renouveler très difficilement ; il s'agit en effet d'une formation colonisatrice de milieux dénudés qui permettent aux graines légères de se disséminer facilement, afin de donner des arbres adultes qui en laissant bien passer la lumière permettent la mise en place d'un sous-bois d'herbes denses ou de lande. Ce sous-bois en revanche, empêche la plupart des graines de germer : un mélèze adulte n'est donc qu'un stade de colonisation du milieu, qui évolue vers la sapinière en ubac ou vers la pinède en versant plus chaud. Quand il est mêlé au pin cembro plus en altitude, la formation semble plus stable (Parc national des Ecrins, 2008). Seule l'intervention humaine (pastoralisme, exploitation forestière) a donc permis le maintien des mélèzes sur les versants. Actuellement, la diminution de la pression anthropique entraîne une évolution plus rapide des mélèzes : à Freissinières notamment, le sapin progresse de façon très visible. L'office national des forêts, gestionnaire de la plupart des forêts, expérimente depuis une dizaine d'années le renouvellement mécanisé du mélèze à la pelle-araignée, avec plus ou moins de succès. L'enjeu est aussi le maintien d'une ressource précieuse, le mélèze étant un bois de classe 3 relativement imputrescible donc, et de bonne résistance en flexion : 6 à 7 000 m³ de mélèze sont mis en vente chaque année par l'ONF sur le Briançonnais – Argentiérois.

Le réchauffement climatique a pour sa part deux incidences principales. D'une part, les sécheresses répétées modifient les résistances des végétaux et influencent ainsi l'évolution des espèces : le pin sylvestre notamment, est rendu sensible au gui et ce sont aujourd'hui 90% des pinèdes qui sont en voie d'extinction dans les Alpes du sud d'après un agent de l'ONF. Au dessous de 1600 m en effet, la grive favorise la dissémination des graines du gui, et l'ONF prépare déjà des solutions pour remplacer les pinèdes. D'autre part, le chêne pubescent progresse sur le territoire, ce qui est aussi un signe fort de changement climatique (froids hivernaux moins marqués).

5. Les alpages

L'évolution des paysages dans les alpages est moins marquée que plus bas ; ils sont en effet d'une part encore largement utilisés, et l'altitude rend les évolutions moins rapides. La sécheresse du climat limite également peut-être l'embroussaillage dans de nombreux secteurs – en Ariège par exemple, bien plus humide, la moyenne montagne s'embroussaille rapidement, modifiant largement les possibilités d'évolution pédestre... L'utilisation encore importante des estives est liée à une assez bonne valorisation de l'agneau de montagne ; les troupeaux locaux ne sont pas seuls en été et de nombreuses bêtes viennent du sud, notamment de la Crau. La gestion des



Figure 26. Estive à Testa Moute, Freissinières.

alpages fait souvent l'objet de partenariats entre les éleveurs réunis en groupements pastoraux, les communes, le parc national des Ecrins et Natura 2000 : la mise à disposition et l'entretien des cabanes et équipements sont pris en charge, tandis que les éleveurs s'engagent sur une utilisation optimale de l'alpage par une conduite de troupeau adaptée. Différentes techniques de conduite permettent en effet de gérer l'évolution des estives : limitation de la progression des éricacées, de certaines poacées telles que la fétuque paniculée ou le nard qui préparent une évolution vers la lande ; protection de certaines plantes patrimoniales et d'espèces comme le tétras-lyre par des reports de pâturage ou des mises en défens. L'enjeu de ces mesures est certes le maintien de la biodiversité des alpages, mais en lien avec la poursuite de l'activité pastorale : les évolutions naturelles sont en effet plutôt discriminantes pour les espèces végétales les plus pastorales (trèfle rampant, fétuque rouge, agrostide commune, fléole des Alpes...).

6. Les stations de ski et aménagements ludo-touristiques

L'aménagement des stations a suivi plusieurs tendances très visibles à Puy St-Vincent. Les années 1970 étaient celles des concepts architecturaux novateurs : grandes barres d'immeubles très visibles dans le paysage mais reprenant des formes inspirées du modelé montagnard, et censés symboliser l'Homme constructeur certes, mais intégré dans son environnement. Les années 2000 ont été celles du néo-régionalisme : intégration des formes architecturales de façon à ce qu'elles soient moins visibles, tout en reprenant des formes et détails architecturaux censés être propres à la montagne, toits en pente, larges débords, bardeaux en couverture voire sur les murs, large usage du bois en parement... Ces deux tendances sont visibles dans l'immeuble « la Voile » d'une part (Puy 1600) et dans le « Parc aux Etoiles » d'autre part (Puy 1800).

Ce paragraphe me paraît particulièrement important dans le sens où c'est le tourisme qui a largement contribué à faire naître la notion de paysage ; c'est depuis son avènement que l'on se pose la question du beau ou du laid, en opposition avec l'utile et l'inutile qui prévalait dans une société avant tout pragmatique. Le développement du tourisme au cours du XX^e siècle puis du ski après 1950 ont eu de profondes répercussions à la fois sociales et paysagères. La plus évidente est évidemment l'aménagement des stations et

domaines skiables, qui correspond à une mutation économique majeure : aucun ou presque des habitants de la vallée n'est plus aujourd'hui *obligé* de quitter le pays en hiver pour aller s'embaucher ailleurs, la ressource locale si on peut l'appeler ainsi est suffisante pour pourvoir aux besoins de tous toute l'année. Ces stations cristallisent pourtant le débat sur la montagne, entre protection et développement économique ; et c'est bien leur **impact paysager** qui joue ce rôle. Emilie Carles, en venant à Puy St-Vincent dans les années 1970, écrit : « J'ai découvert un paysage défiguré par les remonte-pentes, envahi par les châlets et les immeubles, tout aussi laids les uns que les autres. Un vrai désastre. Au milieu de ce décor sans âme j'ai vainement cherché à retrouver quelques traces du village que j'avais connu et dans lequel j'étais venue enseigner cinquante ans auparavant » (Carles, 1981).

C'est bien le paysage ici, qui par sa « disparition » ou tout au moins ses profondes modifications, symbolise le changement, la perte d'un monde pour cette dame du début du siècle. Immeubles de promoteurs et remonte-pentes symbolisent l'intrusion du mercantilisme touristique dans une société de paysans « qui n'avaient connu d'argent que le strict



Figure 27. Puy St-Vincent en 2006: trois générations...

nécessaire » (*ibid*). Le débat, aujourd'hui plus ou moins clos sur les aménagements existants, ressurgit pourtant chaque fois que ressort un projet de développement ; il a été vif en 2006 autour du SCOT du Pays des Ecrins et des unités touristiques nouvelles. Le point d'achoppement le plus sensible a été le ressurgissement du vieux projet d'extension de Puy St-Vincent vers le vallon de Narreyroux. Dans les années 1980, un projet lourd (remontées mécaniques dans tout le vallon) avait fait naître l'association des « Amis du vallon de Narreyroux », depuis rebaptisée en « Amis de la Vallouise ». La modification du projet en arasement de crête et aménagements de protection sans remontée a soulevé presque autant d'opposition, d'autant que le dossier d'UTN comprenait aussi l'extension de la station de Pelvoux 600 m plus haut qu'actuellement en direction de la Blanche.

Depuis une vingtaine d'années, le tourisme et les loisirs donnent lieu à une variété toujours plus grande d'aménagements de toutes tailles outre les stations : via ferrata, bases de loisirs, aménagement de belvédères, signalisations et panneaux d'interprétation sur les sentiers, sites d'escalade, tyroliennes, espaces VTT...

7. Industrie et paysages

Pour finir, le XX^e siècle a aussi été celui de l'industrie. Là encore, si les impacts sociaux ont été importants, ils se donnent également largement à voir dans le paysage. Qu'est-ce que l'industrie dans le haut Val-Durance et la Vallouise ? Avant tout, elle provient de la pente qui à la fois procure de l'énergie potentielle de pesanteur et concentre les eaux de ruissellement. Cette double constatation a fait naître au milieu du XIX^e siècle une idée dans la tête de l'ariégeois Aristide Bergès : la formidable énergie dégagée par de l'eau dévalant cette pente pouvait être transformée en énergie électrique grâce aux progrès industriels qui permettaient de construire des turbines puissantes. Cette énergie électrique, si elle ne pouvait à l'époque être transportée facilement, pouvait tout au moins être utilisée sur place, d'où l'installation de la Société d'Alais, Frogès et Camargue à l'Argentière la Bessée dès 1906. Le chemin de fer inauguré en 1884 permettait en effet d'assurer les transports des produits manufacturés : aluminium principalement, mais aussi anodes, chlorates, etc. La centrale du Fournel permettait quant à elle, dès 1913 mais avec moins de succès, la fabrication de quartz fondu. La ville de l'Argentière a été profondément marquée par cette histoire industrielle tout au long du XX^e siècle et jusqu'en 1986, date de fermeture de l'usine Péchiney : modification radicale du paysage urbain, déplacement du centre de vie, transformations sociales etc.

Pour revenir à l'hydroélectricité proprement dite, la dérivation des eaux de montagne nécessitait certes des travaux importants, mais elle était aussi rendue plus efficace par la concentration permise par des bassins-versants marqués. Ainsi, *toute* goutte qui tombe en amont de Vallouise, de l'Argentière dans le Fournel ou de Freissinières peut être déviée dans un canal puis une conduite forcée pour être turbinée dans la vallée. L'impact paysager le plus important de ces aménagements provient des conduites forcées, longs tuyaux métalliques qui descendent les versants sur plusieurs centaines de mètres ; mais ces conduites ne sont pas interprétables directement : d'où vient l'eau qui coule à l'intérieur ? Les canaux de dérivation sont eux souterrains, et seule une connaissance du réseau permet d'expliquer que l'eau qui passe par les conduites qui dominent l'Argentière provient à la fois de

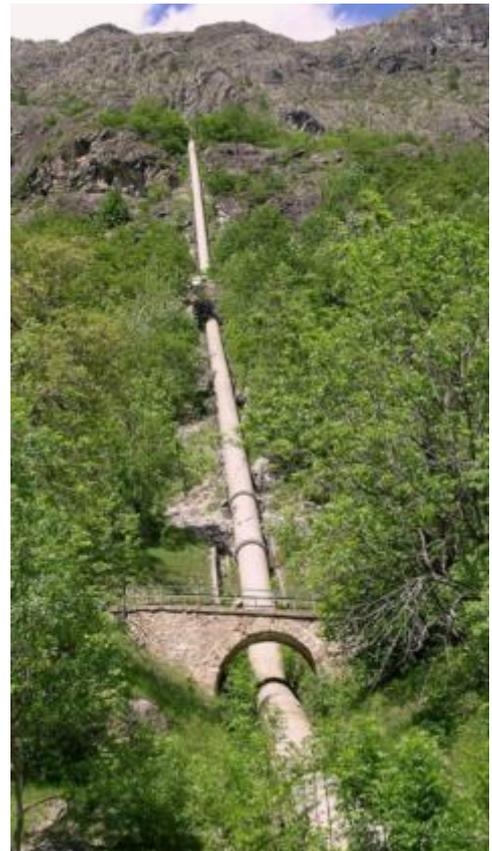


Figure 28. Conduite forcée des Claux, Pelvoux.

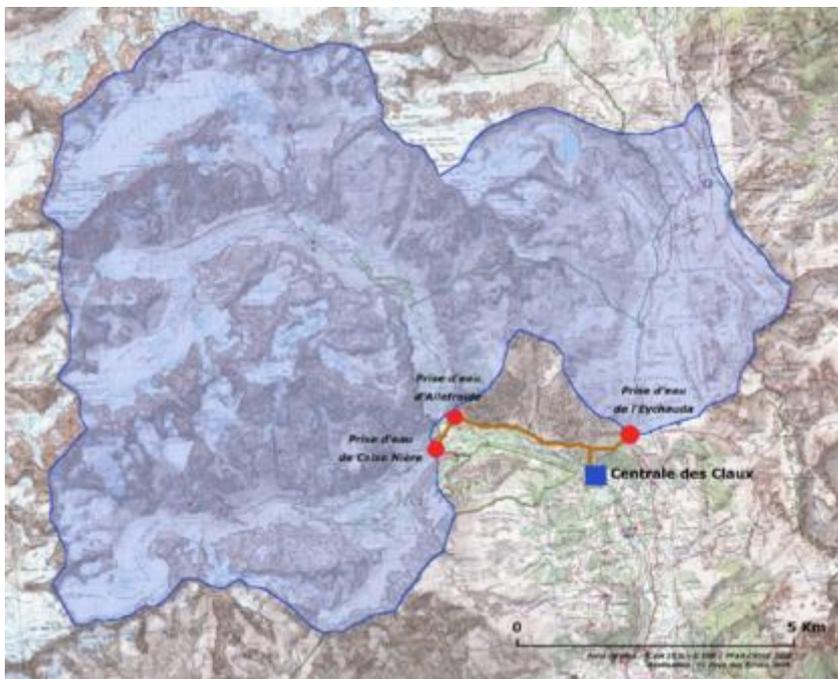


Figure 29 - Bassin versant de l'usine hydroélectrique des Claux.

la Durance déviée à St-Martin de Queyrières et de la Gyronde déviée en aval de Vallouise via le siphon qui enjambe les gorges de la Durance. Et que, par conséquent, les bassins-versants alimentant ces conduites sont gigantesques. Un autre impact paysager des aménagements hydroélectriques, moins directement perceptible, touche aux ripisylves des cours d'eau : d'après l'inventaire du

patrimoine naturel de PACA, « la dynamique hydraulique de la Durance, qui participe

au rajeunissement des successions de végétation riveraines, facteur essentiel de maintien de la biodiversité, s'est complètement amoindrie, du fait de la dérivation de la majorité de son débit à des fins hydroélectriques ».

Souvent perçues négativement (à part peut-être le siphon) à cause de leur fort impact paysager, les conduites forcées font aujourd'hui l'objet d'une patrimonialisation, à travers un projet conjoint communauté de communes – EDF : le pôle d'excellence rurale « Pays des Ecrins, Pays de l'Eau ». Ce projet vise la valorisation des conduites et centrales : création d'un espace muséographique à la centrale des Claux, réfection des peintures des conduites, réalisation de panneaux d'interprétation...

CONCLUSION

Observer le paysage est donc l'occasion d'un voyage à travers l'Histoire d'une société. A cet exercice, on s'aperçoit rapidement qu'au-delà des fonds de vallée industrialisés et des vestiges de terrasses des versants, tout ce qui paraît à première vue « naturel », c'est-à-dire soumis à des équilibres et des dynamiques déconnectées de l'Homme, est en fait très largement lié à lui. Du mélézin pâturable à la végétation des alpages, du buisson d'églantier au tapis de chénopodes, chaque élément ou presque de la nature alpestre comporte une part d'histoire humaine. Cette histoire, si elle est parfois extrêmement récente, a souvent des racines remontant à plusieurs siècles, plusieurs millénaires voire à l'origine même de l'installation de l'Homme dans nos vallées.

Les paysages sont le reflet de la société qui les habite : en ce sens, la société de consommation et de loisirs du XX^e siècle a largement imprimé sa marque sur le Pays des Ecrins comme sur de nombreux massifs. Aujourd'hui, l'équilibre environnemental est en jeu, l'équilibre paysager également. Pour en revenir à une définition écologique du paysage qui intègre l'Homme, la question pourrait être : comment respecter le fonctionnement écologique du territoire tout en permettant à l'Homme de se maintenir dans ces vallées, d'y vivre, d'y travailler, d'en parcourir aussi les espaces sauvages ? Ou encore comment recréer un équilibre entre la société et son environnement ? Comment, donc, retrouver un équilibre paysager ?...

A ces questions, de nombreuses pistes de réponses sont ouvertes et ont trouvé leur traduction dans différents outils. Ces derniers montrent différents rapports de l'Homme à la Nature. Rapports d'exclusion : les réserves intégrales où personne, sauf quelques scientifiques, n'a le droit de pénétrer (lac du Lauvitel) ; rapports de contemplation : le Parc National des Ecrins, qui donne à voir en cœur de parc des paysages dans lesquels l'Homme ne vit pas, à de rares exceptions près. Rapports d'intégration enfin : les parcs naturels régionaux qui par leur charte essaient avec plus ou moins de succès de concilier protection de l'environnement et maintien de l'Homme, ou Natura 2000 qui cherche à favoriser des rapports gagnant-gagnant avec des pratiques agricoles ou pastorales rentables pour le professionnel tout en étant bénéfiques pour l'environnement. Au Pays des Ecrins, la future charte du Parc National, à laquelle adhéreront ou pas les communes concernées, pourrait imposer une logique proche de celle des parcs naturels régionaux. Quoiqu'il en soit, quelques points urgents sont à l'ordre du jour, parmi lesquels la

maîtrise de l'urbanisation sans laquelle les vingt prochaines années verront la saturation complète du territoire. Le respect du fonctionnement écologique du territoire supposerait aussi que soit mieux prise en compte dans l'urbanisme la conception écologique du paysage : une matrice combinant des tâches (les micro-écosystèmes) et des réseaux reliant ces tâches (les corridors). La traduction de cette conception en termes d'aménagement du territoire réside dans la préservation au sein du tissu urbanisé de milieux naturels peu ou pas modifiés et de corridors biologiques, haies, ripisylves, petits tunnels sous les routes, permettant la communication entre ces milieux naturels. Le schéma de cohérence territoriale a fait un essai en ce sens qui n'a pas encore abouti mais qui guidera peut-être aussi l'urbanisme de demain...

BIBLIOGRAPHIE

- ALBERT (A.), 1887, *Le Canton de l'Argentière*, rééd. 2003 aux éditions Lacour.
- AVOCAT (Ch), 1979, *Montagnes de lumière (Briançonnais, Embrunais, Queyras, Ubaye). Evolution humaine et économique*, éditions Fayolle.
- BLANCHARD (R.), 1915, « Le Haut Dauphiné à la fin du XVI^e siècle, d'après les procès-verbaux de la révision des Feux de 1700 », pp. 337-419 in *Revue de Géographie Alpine*, année 1915, vol. 3, n°4.
- BLANCHARD (R.), 1950, « L'usine de l'Argentière (Hautes Alpes) », pp. 183-188 in *Revue de Géographie Alpine*, année 1950, vol. 38, n°1.
- BRIOT (F.), 1887, *Le régime pastoral à Val des Prés*, rééd. 2007 aux éditions Transhumances.
- CARLES (E.), 1981, *Une soupe aux herbes sauvages*, Robert Laffont.
- CEZARD (M.M.), 1981, *La Vallouise à travers l'histoire*, Société d'études des Hautes Alpes.
- CHAUVET (P.), PONS (P.), 1975, *Les Hautes Alpes, hier, aujourd'hui, demain*, 2 tomes, Société d'études des Hautes Alpes.
- Communauté de communes du Pays des Ecrins, 2006, *Schéma de Cohérence Territoriale*, projet arrêté soumis à enquête publique.
- CRUBELLIER (M.), 1948, « Le Briançonnais à la fin de l'Ancien Régime », pp. 259-299 in *Revue de Géographie Alpine*, année 1948, vol. 36, n°2 et pp.335-371 in *ibid*, année 1948, vol. 36, n°3.
- DEBELMAS (J.), PECHER (A.), BARFETY (J.C.), 2002, *Découverte de la géologie du Parc national des Ecrins*, BRGM – PNE.
- FAURE (A.), 1998, *Noms de lieux et noms de familles des Hautes Alpes*, Espaci Occitan.
- FERRAND (H.), 1903, *L'Oisans et les Ecrins*, La Manufacture : coll. Architecture et Patrimoine en Montagne.
- FISCHESSE (B.), 1982, *La vie de la montagne*, Chêne/Hachette.
- GOFFIN (S.), 1987, *De Puy St-Vincent au Glacier Blanc, La Vallouise*, Agep.
- HAN (A.), 1977, *La Vallouise par un de ses fils*, imprimerie Louis-Jean.
- ISOARD (R.), 1987, *Habiter la montagne, des maisons et des hommes dans le massif des Ecrins et le Haut Dauphiné*, éd. L'Homme et la Nature, la Manufacture.

- RECLUS (E.), 1860, « Le Dauphiné », rééd. 1982 in *Le Dauphiné vu par A.Joanne et E.Reclus... au milieu du XIX° siècle*, éditions Errance.
- MALLE (M.P.), 1999, *L'habitat du nord des Hautes Alpes*, éd. Inventaire National, coll. Cahiers du Patrimoine.
- MAZOYER (M.), ROUDART (L.), 2002, *Histoire des agricultures du monde*, Seuil, collection « Points Histoire ».
- MOCCI (F.) et al, 2005, « Peuplement, pastoralisme et modes d'exploitations de la moyenne et haute montagne depuis la Préhistoire dans le parc national des Ecrins », pp. 197-212 in *Mélanges offerts à Philippe Leveau*, Ausonius.
- MOCCI (F.) et al., 2008, « Archéologie et paléoenvironnement dans les Alpes méridionales françaises », pp. 253-273 in *Cahiers de paléoenvironnement : du climat à l'Homme, dynamique holocène de l'environnement dans le Jura et les Alpes*, coll. Edytem n°6/2008, Université de Savoie.
- PARISOT (M.), 1931, *Notes sur la vie agricole dans le Haut Embrunais*, pp.859-882 in *Revue de Géographie Alpine*, année 1931, vol.19, n°4.
- ROSSIGNOL (J.J.), 1804, *Lettres sur la Vallouise*, rééd. 1996 : éd. Transhumances.
- SEGARD (M.), 2003, « L'occupation de la haute montagne dans les Alpes occidentales », pp. 17-30 in Piquel et al, *Permanences et changements dans les sociétés alpines*, Edisud, colloque de Gap 2002.
- THENOZ (M.), 1982, « Les paysages humanisés du parc national des Ecrins », pp. 391-400 in *Revue de Géographie de Lyon*, année 1982, vol. 57, n°4.
- TOURNIER (B.), 1887, « Les Vaudois français et le Val Freissinière », in *Annuaire du Club Alpin Français, 14° année*, rééd. 1997 par les éditions Transhumances.
- TZORTZIS (S.) et al, 2008, « Les massifs de l'Argentiérois du mésolithique au début de l'Antiquité », pp. 123-148 in *Le peuplement de l'arc alpin*, éditions du CTHS.
- *Voyages dans les Alpes en 1838*, Ouvrage collectif, 1985, La Manufacture : coll. Archives du Dauphiné.
- WALSH (K.), 2005, Document final de synthèse, prospection géophysique sur le site antique de Rama (Champcella, Hautes Alpes).

Sites internet :

- Site de la Diren : base de données communale.
<http://basecommunale.paca.ecologie.gouv.fr/pac-accueil.htm>
- Site de l'Insee : base de données locale. <http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp>
- Vallouimages.com
- Revues scientifiques en ligne, accès gratuit à de nombreux articles actuels et anciens :
www.persee.fr